N° 40 (6 pages) — 188me année — Un numéro: 10 centimes — Jeudi 18 Février 1926

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque
Abonnements-Poste 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

Permis de construction

Demande de M. Albert NICOLET, fonctionnaire postal, à Peseux, de construire une maison d'habitation aux Prises du Bas.

Les plans sont déposés au Bureau communal jusqu'au 22 février 1926.

Peseux, le 6 février 1926.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Maillefer. A vendre maison trois logements avec beau magasin. Garage. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

On offre à vendre par parcelles de 400 mètres et plus

terrain à bâtir

très bien situé entre Peseux et Corcelles, jouissant d'une vue imprenable. — Chemin d'accès, eau, gaz, électricité et canaux-égoûts à proximité immédiate. Prix variant entre 3 fr. 50 et 7 fr. le mètre. Le vendeur serait disposé à laisser contre hypothèque en premier rang la moitié du prix de vente. S'adresser Etude Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Corcelles-Peseux

A vendre belle petite maison bâtie en 1925 sur terrain de 400 m² aménagé, planté et clôturé. Quatre chambres, bain, grande véranda, balcon, eau, gaz, électricité. Occasion très favorable. S'adresser soit chez M. FALLET, notaire, Collège 1, soit chez C. HINTENLANG, rue de Corcelles 10, à Peseux. P 409 N

Petite maison

quatre chambres, terrain, eau et électricité. (Timbres pour réponse). — Poste restante R. F. 1869, Thielle.

A vendre à l'ouest de la ville,
JOLIE PROPRIÉTÉ
de trois logements, jardin avec nombreux arbres fruitiers en plein rapport, écurie pour petit bétail, poulaillers, surface 1500 m², situation unique. S'adresser par écrit sous chiffres A. B. 200 au bureau de la Feuille d'Avis.

Cause décès

A remettre café-restaurant-hôtel, bord du lac, à Coppet. Prix 26,000 fr. Occasion unique. Ecrire sous A. P. 197 au bureau de la Feuille d'Avis.

Maisons locatives avec jardin
A VENDRE

Neuchâtel, Côte. — Trois logements, trois et deux chambres, place et jardin 390 m².

Neuchâtel, Port-Roulant. — Trois logements, trois et deux chambres, jardin et vigne 1060 m².

Serrières. — Près du tram, maison moderne, quatre logements, quatre et trois chambres, beau jardin 1000 m².

Immeuble en bon état d'entretien. Conditions avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE. B de Chambrier. Place Purry 1. Neuchâtel

A VENDRE

Char à bras

avec fond sur ressorts et mécanique, charge 500 kg, à vendre. On pourrait y atteler un cheval. S'adresser à M. Gustave Kohler, Coq d'Inde 18. Neuchâtel.

A VENDRE

deux bois de lit à deux places, avec sommier, un petit lit d'enfant émaillé blanc, complet. S'adresser Place des Halles 5, 2me.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
SEYON 4 — NEUCHATEL

Le VIN LAURENT
tonique et reconstituant par excellence, convient aux anémiques, surmenés et convalescents

Prix du flacon : **fr. 3.50**

Ch. Petitpierre S. A.
Haricots étuvés
«Princesse»
Entiers, le paq. fr. 1.35
Coupés, » » 1.30
Le contenu d'un paquet suffit pour quatre personnes

MESDAMES, ATTENTION ! Grande vente de jolie lingerie fine avec **10 %** CHEZ **GUYE-PRÊTRE**

POISSONS
Truites - Palées
Perches - Bondelles
Beaux brochets
au détail sans charge
à fr. 2.50 la livre
Cabillaud - Colin
Soles - Merlans
Morue au sel, fr. 1.— la liv.
Merluche fr. 1.— la livre
Filets de morue
Filets de harengs fumés
Harengs fumés et salés
Canards sauvages
depuis fr. 5.— la pièce
Poulets de Bresse
Poulets de grains
Poules de Bresse
pour bouillon
Beaux pigeons
Gigots de chevreuil

Au magasin de comestibles
Seinet fils
6, rue des Epancheurs, 6
Téléphone 71

Le roi des cirages

Le roi des cirages

A vendre plusieurs nichées de
porcs
de 7 à 8 semaines, chez Hostettler frères, Coffrane et Serroue sur Coffrane

A vendre deux
beaux porcs
pour finir d'engraisser, chez Robert Jaggi, à Villiers.

BEAU PORC
de quatre mois, à choix sur trois à vendre. «Les Myosotis», la Coudre.

Lampadaires
lampes de table, abat-jour, soieries et fournitures. E. Gerber, Quai Suchard 4 (arrêt du tram).

A vendre 15 à 1800 pieds de
fumier
de 1re qualité, à 40 c. le pied pris sur place. On prendrait en échange du vin ou du bois de feu. — Faire offres écrites sous lettres G. S. P. 188 au bureau de la Feuille d'Avis.

Parapluies Cannes
GRAND CHOIX
5 % timbres escompte
RECOUVRAGES - RÉPARATIONS
Lanfranchi & Cie
VUARNOZ & Cie, succ.
Seyon 5, Neuchâtel

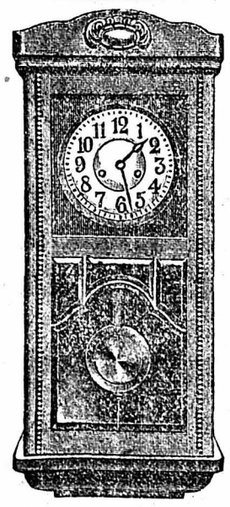

Régulateurs
Beaux choix de régulateurs, sonnerie heures et demi-heures, 95 fr., sonnerie ¼, Westminster, 169 fr. Jolis cabinets, façon moderne. — Facilité de paiement sur demande. — Escompte au comptant. — Magasin d'horlogerie D. ISOZ, place de l'Hôtel de Ville, Neuchâtel.

Particuliers ! Demandez à voir la Sociétés !
« JUVENTA »
la machine à écrire pour tous
Son prix: 140 fr. sa bienfacture
appellent votre attention
CH.-E. JUNOD, Beaux-Arts 13, NEUCHATEL

En ce moment, beaux et bons
Violons français du XIXe siècle
des meilleurs maîtres
Gand et Bernardel - Joseph Hel - Clément - Thibout
Jos Bassot - Gand frères - J. B. Vuillaume
Instruments garantis authentiques
(étiquettes originales) Prix de 500 à 2500 francs
chez Maurice DESSOULAVY luthier
10, Rue du Coq d'Inde - Téléphone 7.41

MEUBLES
Nous vendons
A PRIX TRÈS AVANTAGEUX
jusqu'à épuisement seulement
QUELQUES CHAMBRES A COUCHER et BUFFETS DE SERVICE
ne se trouvant plus sur notre catalogue et qui ne seront plus fabriqués.
FIANCÉS, PROFITEZ ! MAIS HATEZ-VOUS
BACHMANN & Cie, Fabrique de meubles
TRAVERS

10 % pendant tout février
sur les excellents produits de
L'OUVROIR
TREILLE 3 — 2me ÉTAGE

Les FOURNEAUX SUÉDOIS à GAZ de PÉTROLE AUTO-OPTIMUS
(sans mèches, avec allumage automatique)

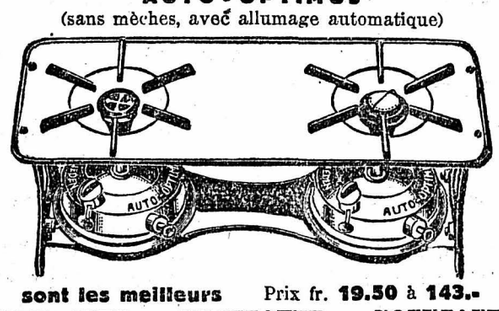

sont les meilleurs Prix fr. **19.50** à **143.-**
NOUVEAUTÉ NOUVEAUTÉ NOUVEAUTÉ
Dans le domaine des fourneaux à gaz de pétrole
le Red-Star breveté
se distingue parmi tous. Consomme 30 à 50 % moins que le gaz, le charbon ou l'électricité
Demandez prospectus N° S. 3.
E. HONEGGER à Corcelles (Neuchâtel) Téléphone 75

Auto „PEUGEOT"
deux places, 5 CV, lumière et démareur électriques, compteur, montre, voltmètre, modèle 1924, en parfait état et marchant très bien, à vendre pour cause de double emploi. Prière d'adresser offres écrites sous chiffres A. C. 203 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chaque jour,
petit lait
de centrifuge. Laiterie Steffen, rue Saint-Maurice.

MEUBLES USAGÉS
en bon état : lit avec sommier, table ronde, chaises, canapé, commode, ainsi qu'un char à ridelle, état de neuf, un potager avec accessoires, à vendre. S'adresser Sablons 19, 3me.

A vendre un
jazz-band
S'adresser 1er Mars 20, 3me, à droite.

ORANGES SANGUINES 10 kg. Fr. 5.95
SALAMI DE MILAN par kg. Fr. 6.90
MORTADELLE DE BOLOGNE par kg. Fr. 4.50
A partir de 8 kg. fort rabais
OIGNONS 15 kg. Fr. 3.75
Beaux oignons pour semence, ronds, jaunes, le kg. Fr. 1.20 net
Poussines italiennes contrôlées la ½ douz. Fr. 16.50
Poules pour la ponte, la pièce 6 fr.
Port dû contre remboursement.
Zucchi N° 106 Chiasso

MANTEAUX
A vendre pour dames fortes, un manteau peluche soie, doublure soie, un manteau velours de laine lilas, doublure soie, un manteau gabardine noire, grandeur 50, peu usagés, prix avantageux. — S'adresser, le matin, Trésor 7, 2me.

A vendre chez M. Albert Brandt, Hôtel de Tête-de-Ran, plusieurs bonnes
vaches
prêtes, ainsi que quatre bons
chevaux
pour le trait et la course.

MIVA
Tabac à fumer
mi-fort,
plain de goût
et bon marché.
50 gr. 35 cts.
Demandez le à votre fournisseur.
Wiedmer fils S.A.
Manufacture de Tabacs
Wasen i.E.

Les gerçures et les crevasses des mains sont rapidement guéries par l'emploi de la crème mauline ou du Baume siccatif de la
PHARMACIE BOURGEOIS

CHIENS
Achat - Vente - Echange
A vendre plusieurs chiens de garde et de race, ainsi qu'un superbe Dobermann avec pédigré dressé garde, défense, recherche, parfait. S'adresser L. Clerc, La Joliette, Parcs 63. Tél. 3.90

Miel en rayons
et extrait, du pays et du Jura français, récolte 1925. Remède naturel et efficace contre les maux de gorge.
Magasin L. Porret
Hôpital 3 Timbres 5% S E N J

PIANO
A vendre d'occasion piano Jacoby, cordes croisées. S'adresser chez A. Lutz fils, Croix du Marché. co

Automobilistes
Demandez :
Vernis fins pour carrosseries
Vernis émail
Peaux de daim
Pinceaux à graisser
Valvoline
Graisse consistante
Produits pour polir les carrosseries
Radikal Dennéol
à la
Droguerie P. SCHNEITTER
Epancheurs 8

A remettre à Genève
commerce de vins
mi-gros et détail, bien installé, gros matériel. Chiffre d'affaires mensuel 8000 fr. Bénéfice net 800 fr. par mois prouvé. Reprise Fr. 10,500.— S'adresser à MM. C. David & V. Bourquin, 10, rue Pierre Fatio, à Genève.

Carrosserie d'auto
mobile, deux places, avec parebrise et capote fermant complètement, deux roues 710×90, un moteur deux cylindres, 8 HP, refroidissement à air, deux pneus neuf 650 Michelin pour voiture légère, à vendre. S'adresser chez M. J. Kaempfer, Thielle (Neuchâtel).

A vendre un vagon de
bon fumier
de vache, chez Emile Niklaus-Jacot, Boveresse.

A vendre 1000 ou 500 pieds de
fumier de vache
paille de blé. S'adresser à Charles Glauser, Corgémont.

A vendre
foin
parfaitement conditionné, 6 fr. les 100 kg. Ch. Steudler, Peseux.

Ce qui est très avantageux
Asperges de Californie
Libby
à Fr. 2.70 la boîte de 1040 gr. environ
deux grosseurs d'asperges ;
à Fr. 2.30 la boîte de 600 gr. env.
pointes :
Rio Vista
à Fr. 1.75 la boîte de 370 gr. env.
— ZIMMERMANN S. A.

LE CÉCHAUD
vous préserve des rhumes, c'est merveilleux
PHARMACIE BOURGEOIS

TIMBRES-POSTE
Grand assortiment
Envois à choix
Prix courant gratis.
D. Meystre, Pl. St-François 12, C. Chenuz-Meystre, succ.
Lausanne

BOUQUINERIE DE L'UNIVERSITÉ
Marc-V. Grellet
1, Avenue du Premier-Mars
Plusieurs milliers de volumes en tous genres (littérature, art, sciences, etc.), à Fr. 1.50, 1.— et 50 c.
Profitez aujourd'hui, demain ce sera trop tard.

Ch. Petitpierre S. A.
Bananes des Antilles
gros fruits, sains, d'un arome exquis
la pièce fr. **0.20**

Demandes à acheter

Négociants
Suis acheteur de tous soldes. Paiement comptant. Adresse : Case postale 420, Lausanne.

On demande à acheter, pour café
des tables et des chaises
bouteilles et chopines fédérales et autres.
Demander l'adresse du No 199 au bureau de la Feuille d'Avis.

On achèterait un
bateau à moteur
Offres avec indications des dimensions et prix, sous M. 193 au bureau de la Feuille d'Avis.

Je cherche à acheter 2 à 300 m² de
terrain à bâtir
au bord d'une route cantonale, en ville ou environs immédiats. Faire offres avec prix sous B. T. 194 au bureau de la Feuille d'Avis.

Timbres - poste
Achat de timbres, spécialement vieux suisses et Pro Juventute
Achat de collections
Cabinet de lecture
J. HUGUENIN
Terreaux 7 NEUCHATEL

AVIS DIVERS

Institutrice expérimentée donne
leçons de français
à prix modéré. Mlle J. Kaeser, faubourg de l'Hôpital 68. co

On prendrait en hivernage quelques
pièces de bétail
Bons soins assurés. S'adresser à Ami Junod, Chaumont.

Eglise Nationale
Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse en vue des Fêtes de Pentecôte, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, jeudi 18 février, à la Chapelle des Terreaux, savoir :
les jeunes filles, à 14 heures,
les jeunes garçons, à 16 heures
Les jeunes gens doivent apporter leur carte de fréquentation et, s'ils n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel, autant que possible leur certificat de baptême.
L'instruction religieuse sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur A. Lequin et aux jeunes filles par M. le pasteur E. Morel

Le tirage de la loterie Pro Monumento est renvoyé au SAMEDI 27 FÉVRIER

Ligue contre la Tuberculose
du district de Boudry
COLOMBIER
Rue Basse N° 8

Assemblée générale annuelle
Samedi 20 février 1926, à 15 h. au dispensaire
La consultation n'aura pas lieu ce jour-là

Choisissez une Compagnie qui développe ses affaires.

La NEUCHATELOISE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Polices avec ou sans examen médical - Couverture étendue du risque de guerre. Conditions brèves, claires, sans ambiguïté - Combinaisons nouvelles.
L'agent général à Neuchâtel
M. Th. PERRIN, Hôtel des Postes,
est à votre service.

Salle des Conférences — Neuchâtel
MARDI 23 FÉVRIER 1926, à 8 h. 15
RÉCITAL DE PIANO
MARC JUNOD
PROGRAMME :
BACH. — Emile FREY. — DEBUSSY. — BRAHMS.
Piano de concert STEINWAY & SONS de la maison Fœtisch S. A.
PRIX DES PLACES : Fr. 4.40, 3.30, 2.20. — Location chez Fœtisch S. A.

UNION CHRÉTIENNE de JEUNES FILLES
TREILLE 6
Réunion chaque jeudi à 20 heures
CE SOIR : CAUSERIE de Mme SCHÆRRER
Invitation cordiale à toutes les jeunes filles.

Grande Salle de la Rotonde
Dimanche 21 février 1926
Thé-dansant
combiné avec
concours spécial „Blues"
Orchestre Leonessa

A TOUT LE PUBLIC
à ses membres et aux amis de l'œuvre, l'UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS, de la ville, adresse une cordiale invitation à participer au
Grand thé du 1er mars
qu'elle organise pour cette date dans ses locaux, CHATEAU 19
Si vous voulez passer un après-midi agréable, tout en faisant du bien à notre jeunesse, venez-y!

Stade du Cantonal F. C.
Dimanche 21 février 1926
à 14 h. 45
CUP-MATCH
Etoile-Carouge I - Cantonal I
PRIX HABITUELS

VÊTEMENTS SUR MESURE
La Coopérative du Vêtement
Place Purry 1 Téléphone 14.63
HABILLE BIEN ET A BON COMPTE

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE
DIMANCHE 21 FÉVRIER
Portes : 7 heures Rideau : 8 h. précises
Grande soirée
organisée par
la Chorale ouvrière « L'ESSOR » de Peseux
AU PROGRAMME :
Les DEUX GOSSES
Pièce en 7 tableaux par Pierre DECOURCELLES
PRIX DES PLACES (timbre compris) : Galeries Fr. 2.20 ; 1res numérotées Fr. 1.65 ; non numérotées Fr. 1.10. — Location au magasin de musique Fœtisch Frères jusqu'à samedi à 18 heures et dès 15 heures dimanche à la Rotonde.
Tram spécial pour Corcelles à la sortie

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer pour le 1er mai ou époque à convenir un joli
appartement
de trois chambres et dépendances S'adresser rue de la Côte No 115, rez-de-chaussée, gauche.

Etude Rossiaud
notaire, St-Honoré 12

Appartements à louer:

Rocher. — 24 mars ou 24 juin: trois chambres, cuisine.

Rocher. — 24 juin : deux chambres, cuisine.

Serre. — 24 juin: quatre chambres, cuisine, et dépendances.

A louer pour St-Jean un
1er ÉTAGE
quatre chambres, balcon, cuisine claire et dépendances. S'adresser l'après-midi, rue J.-J. Lallemand 3. 3me.

PESEUX

A louer pour le 24 avril ou époque à convenir bel appartement moderne de quatre chambres, cuisine spacieuse, chambre de bain, eau, gaz, électricité et jardin. Prix 1200 fr. par an (abonnement d'eau non compris). Adresser offres à Maurice Paris, Granges 8, Peseux, ou aux magasins Gustave Paris S. A., Coq d'Inde 10, Neuchâtel.

ÉCLUSE. — A louer un beau logement de cinq chambres et toutes dépendances, bien situé au soleil. Etude DUBIED, notaires, Môle 10. Neuchâtel.

A louer entre Neuchâtel et St-Blaise, pour le 1er avril ou époque à convenir,
beau logement
de quatre chambres et toutes dépendances, deux balcons, vue sur le lac, grand jardin. — On installerait éventuellement salle de bains. S'adresser Ecluse 37, Neuchâtel.

A louer, 24 juin ou plus tôt, Cassardes, joli logement de quatre chambres, jardin. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Etude BRAUEN
NOTAIRES
HOPITAL 7

A louer : entrée à convenir :
4 chambres, rue Pourtalès.
3 chambres, Temple-Neuf.
2 grandes chambres, Hôpital.
2-3 chambres, Moulins.
1 chambre, Fleury.
1 chambre, Château.
Dès le 24 juin :
4 chambres, rue Pourtalès.
3 chambres, Seyon.
Plusieurs garde-meubles, caves, ateliers.

A louer, 24 juin, Rocher 34, rez-de-chaussée, trois chambres, cuisine cave, buanderie, séchoir, jardin, prix 50 fr. par mois. — S'adresser A. Lambert, bureau gare C. F. F.

A louer pour le 1er mars,
logement
de deux chambres, cuisine et dépendances, chez Daniel Rieser, jardinier. Cormondrèche 41.

A remettre pour le 24 février, non loin de la gare, logement de trois chambres, terrasse, buanderie, carré de jardin.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

A LOUER

au centre de la ville, logement de trois pièces et dépendances. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont

A LOUER AU CHANET jolie maison de six chambres, dépendances et jardin. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 24 mars, à louer, logement de deux chambres et dépendances, à petit ménage. — S'adresser Ecluse 15b, 3me, à gauche. c.o.

CHAMBRES

DANS FAMILLE
belle grande chambre à louer, avec pension, pour le 1er mars ou époque à convenir.
Demander l'adresse du No 198 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle grande chambre à deux lits, ainsi qu'une petite, à louer à jeune homme sérieux. Chauffage central. J. Kunzi, — Faubourg de l'Hôpital 34.

Belle chambre pour monsieur sérieux. Pourtalès 10. 2me. à dr.

Chambre meublée à louer dans maison particulière. Avenue de la gare 9.

Chambre et pension
soignée. — Beaux-Arts 24, rez-de-chaussée. c.o.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. Bercles 3. 3me.

Belle chambre indépendante. Evole 14. 3me.

Jolie chambre meublée. — Sablons 16. 2me.

LOCAT. DIVERSES

A louer, Ecluse, grands locaux industriels. Etude Brauen, notaires.

A louer grand magasin et dépendances, Moulins. Etude Brauen, notaires.

Demandes à louer

On cherche à louer, pour le 24 juin, dans les environs de la Coudre, Hauterive, Saint-Blaise,
appartement
de trois ou quatre pièces, cuisine et dépendances, ou petite
maison
Adresser offres avec prix sous H. S. 202 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

LOGEMENT

Ménage sans enfants cherche à louer aux environs de Neuchâtel appartement de trois pièces et cuisine ; si possible jardin. — Offres à E. Eggimann, négociant, Renan.

On cherche à louer pour le 1er mars prochain, au centre de la ville, une grande et belle chambre indépendante non meublée, à l'usage de bureau.
Adresser les offres avec prix à case postale No 249, Neuchâtel. c.o

Petit ménage cherche pour le 24 avril ou plus tard un
APPARTEMENT
de trois pièces et chambre de bonne dans maison d'ordre. — Offres écrites et détaillées à Mme Petitpierre, Beaux-Arts 26.

OFFRES

Pour jeune fille de 16 ans désirant apprendre la langue française, on cherche
place d'aide
dans ménage où elle aurait l'occasion, l'après-midi, de faire des travaux à l'aiguille. S'adresser à Mme Schwab b/Sternen, Kallnach.

Deux jeunes filles
libérées des écoles cherchent places dans ménage ou magasin où elles auraient l'occasion d'apprendre la langue française. — Entrée après Pâques. S'adresser à Jakob Steiner, Rain Butzberg (Berne).

Jeune fille
de 14 ½ ans, sortant de l'école secondaire et désirant apprendre la langue française cherche place dans bonne famille de commerçants, ou auprès d'enfants. Vie de famille demandée, ainsi que petits gages. Neuchâtel ou environs. Entrée à Pâques ou plus tard. S'adresser à R. Muller, Herdernstrasse 84, Zurich IV.

Demande de place
Famille honnête, bâloise, cherche une place pour sa fille de 14 ans, à partir du 1er mai, dans petite famille. Vie de famille désirée. Eventuellement on paierait petite somme. Adresser les offres sous chiffres O F 5355 A à Orell Füssli-Annonces, Bâle 1.

Jeune fille
de 16 ans cherche, pour après Pâques, place d'aide dans ménage où elle pourrait apprendre la langue française. Adresser offres à Famille Gottlieb Wasserfallen, Wileroltigen (Berne).

Jeune fille cherche place de
CUISINIÈRE
dans ménage soigné. Entrée immédiate. — Ecrire à B. C. 174 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à placer
dans bonne maison
à côté d'une domestique, une jeune fille de 20 ans, ayant fait l'école de commerce, connaissant bien le piano, la couture et les travaux d'un ménage soigné. Elle s'occuperait volontiers d'enfants ou de jeunes filles et de couture. Désire se perfectionner dans la langue française. Bons traitements et vie de famille demandés. Adresser offres à case postale 6682 Neuchâtel.

On cherche place de
femme de chambre
pour une jeune fille de 18 ans, sachant très bien coudre et repasser. S'adresser à Arthur Barret, Bevaix

JEUNE FILLE
de 21 ans, couturière, parlant le français, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage, le matin, et pour coudre l'après-midi. Vie de famille. — Offres avec conditions sous chiffres D. K. 182 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche une place de
volontaire
pour une jeune fille de 15 ans, dans un petit ménage où elle pourrait aider à la maîtresse de la maison et aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à Fritz Müller, instituteur, Unterlangenegg près Thoune.

PLACES

On cherche une
JEUNE FILLE
de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et à la campagne, dans petite exploitation agricole. — Occasion d'apprendre la langue française. Petits gages. S'adresser à M. le pasteur Bernoulli, Faubourg du Château 1.

On cherche pour tout de suite
fille de cuisine
Vie de famille. — Offres écrites à R. V. 195 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite pour ménage soigné
JEUNE FILLE
bien recommandée, parlant le français. S'adresser à la Cité de l'Ouest 1. 2me.

On cherche pour Berne une
jeune fille
honnête et active, pour aider au ménage. Entrée 1er mars si possible. S'adresser à Mme Fischer-Wälchli. Lerchenweg 26, Länggasse, Berne.

Annonce 973
PLACE POURVUE
MERCI

PALACE vendredi PALACE vendredi PALACE

RUDOLPH VALENTINO

le beau, le fier, l'idéal amoureux de l'écran dans

L'AIGLE

SON PLUS GRAND ROLE A CE JOUR

La location est ouverte

VOLONTAIRE

Je cherche pour le 1er mai, une jeune fille intelligente et de bonne santé, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Leçons, bons traitements, bonne nourriture et vie de famille assurés. Piano. — O. Schenker, juge cantonal, Attisholz près Soleure.

Famille, trois personnes, cherche pour le 1er mars,
bonne
parlant français. S'adresser à M. Lang, inspecteur A. L., Bâle, Gare centrale 4.

Mme Gonthier, Grotte 10, Lausanne, demande
bonne à tout faire
sérieuse, propre, active, sachant cuire, stable.

ON CHERCHE

pour tout de suite ou époque à convenir une jeune fille, honnête et de toute confiance, sachant cuire et connaissant tous les travaux du ménage. Bons gages. Faire offres case postale 12677, Travers.

Hollande
Suisse française
On demande dans une famille habitant la campagne une gentille jeune fille (25 à 35 ans), capable et sérieuse, ayant l'habitude de soigner de jeunes enfants (2, 4, 7 ans). Parfaite couturière. De préférence une fille de la campagne. — Ecrire avec certificats et photo sous No 7284 à la librairie de J.-H. de Wit, Utrechtsche Straat No 54, Amsterdam (Hollande).

EMPLOIS DIVERS

Je cherche
jeune ouvrière et assujettie
Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres avec certificats à Mme Bühlmann, robes et manteaux, Speichergasse 12, Berne. JH 2222 B

Jeune homme
de 16 ans, est demandé pour le travail de la campagne. Entrée à Pâques. Occasion d'apprendre la langue allemande. Salaire d'après entente. S'adresser à Samuel Rentsch, Büchslen s. Morat (Fribourg).

On cherche
garçon
de 14 à 15 ans, pour aider aux travaux des champs et de la maison. Vie de famille et occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à Gottfried Jenni-Graf, Anet (Berne).

On cherche une
jeune fille
de 15 à 16 ans pour aider aux travaux d'atelier et de magasin. S'adresser à Mlle Dennler, Avenue de la gare 3.

On cherche pour
jeune homme
libéré de l'école, d'honorable famille, place où il pourrait apprendre la langue française. (De préférence dans famille chrétienne à la campagne.) Petits gages et vie de famille désirés. S'adresser à Alb. Matter, chauffeur, Dürrenast près Thoune.

On cherche un bon
domestique
de campagne, sachant traire et faucher. Bons gages. Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue française. — Entrée 1er mars. S'adresser ou se présenter chez M. Henri Schmutz, Nantdessus, Vully.

On demande jeune
domestique
de campagne chez H. Schertenleib à Enagnier.

Pour Pâques, on cherche
JEUNE HOMME
de 17-19 ans, de bonne volonté, pour aider aux travaux de campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages 40 fr. par mois. Vie de famille. Adresser offres à Paul Horisberger, Wohlen près Berne.

Jeune homme actif et énergique cherche place
d'employé intéressé
dans commerce ou fabrique, pour la partie commerciale. Faire offres détaillées en indiquant la somme nécessaire, sous chiffres P 21238 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds. P 21238 C

UN GARÇON

fort, parlant déjà le français, cherche place chez un jardinier, vigneron ou paysan, comme ouvrier, pour se perfectionner dans la langue française. Gages 35 à 40 fr. S'adresser à Hans Kaltenrieder, instituteur, Büchslen près Chiètres (Fribourg).

On demande pour entrer immédiate un jeune homme comme
manœuvre
S'adresser Fabrique Machina, Peseux.

On cherche
Jeune homme
sachant traire et connaissant bien les chevaux. Entrée immédiate ou pour époque à convenir. Gages selon entente. — S'adresser à M. J. Oppliger, la Dame s. Villiers.

Jeune fille
trouverait place dans petite famille de l'Oberland bernois. — Travaux de maison faciles. Condition : bon français pour conversation. S'adresser sous H. L. 201 au bureau de la Feuille d'Avis.

Magasin demande
remplaçante
pour 8 à 10 jours.
Demander l'adresse du No 196 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE HOMME

de 19 ans cherche place de volontaire chez commerçant, dans le but de bien apprendre la langue française. — S'adresser par écrit sous K. P. 156 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ménage, 40 ans, ayant de bons certificats, cherche place de
concierge
poste de confiance, ou place analogue. Ecrire sous chiffres N. S. 164 au bureau de la Feuille d'Avis.

Représentant

actif et débrouillard, visitant la clientèle particulière du canton, pourrait s'adjoindre un appareil breveté, intéressant toutes familles où il y a de petits enfants. Commission intéressante. Offres sous chiffres P 482 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille de Zurich, ayant terminé apprentissage commercial, bonne dactylographe, cherche place dans
bureau
de la Suisse française. Ires références. Offres sous OF 5881 Z à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof. JH 25122 Z

Modes
Jeune fille cherche place de réassujétie dans bonne maison. Entrée dès le 1er mars. — S'adresser à Mlle Fink chez Mme Graber-Moser, modes, Thoune.

Jeune Suissesse allemande, parlant allemand et français, cherche place d'ouvrière débutante chez bonne
couturière
pour dame. — Eventuellement dans magasin de confections. — Adresser offres à Margrit Wullschleger, Bündten-Oftringen (Argovie).

Je cherche
Jeune homme
fort et bien portant, de 15 à 17 ans, pour aider aux travaux de campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Gages et entrée à convenir. — Serais disposé à prendre garçon désirant suivre l'école en hiver. Si possible se présenter personnellement. S'adresser à Gottfried Jakob Hofmatte, Anet.

Apprentissages

Apprenties couturières
sont demandées chez Mlle Bertschi. Ecluse 36.

Apprentie repasseuse
demandée. S'adresser Fahys 63.

Jeune garçon de 16 ans cherche place
d'apprenti pâtissier
dans bonne famille. S'adresser à M. J. Stucki, boulangerie, Schüpfen (Berne).

PERDUS

Perdu sur le parcours Faubourg de l'Hôpital, rues Hôpital, Seyon, Evole, une
broche en or
La rapporter contre récompense à « L'Oriette », Evole 11.

AVIS DIVERS

On prendrait encore quelques
PENSIONNAIRES
S'adresser Seyon 21, pension bourgeoise. 2me.

Dames trouveraient
pension et bon accueil
chez personne seule. Belle situation. S'adresser faubourg de l'Hôpital 68. co

Une personne très consciencieuse cherche des
Journées de lessive
et de nettoyage. Faubourg du Lac 10, 4me.

ÉCHANGE

Famille de la Suisse allemande (Zurich) désire placer son fils de 15 ans dans une famille honorable, habitant Neuchâtel ou une grande localité des environs de la ville, où il aurait l'occasion de suivre les écoles et d'apprendre à fond la langue française.

On prendrait en échange un garçon ou une fille à peu près du même âge et qui désire apprendre la langue allemande. — Bonne pension et vie de famille assurées. — Faire offres sous chiffres S. 183 au bureau de la Feuille d'Avis.

ÉCHANGE

On cherche pour jeune fille désirant fréquenter l'école de commerce pension et chambre dans bonne famille bourgeoise, éventuellement échange. Adresser offres à H. Hügi, mécanicien C. F. F., Waldheimstrasse No 84. Berne.

ÉCHANGE

Je cherche pour le 1er mai, famille sérieuse pour y placer ma fille devant fréquenter la 4me classe secondaire, en échange d'une autre jeune fille qui pourra suivre à Aarau les classes supérieures. Vie de famille et bonne références réciproquement. — Offres sous chiffres S. 592 A. à Publicitas, Aarau.

Jeunes filles et volontaires

femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels seront trouvés rapidement par une annonce dans la

Zofinger Tagblatt

à Zofingue, journal quotidien le plus répandu du canton d'Argovie et Feuille d'avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale. — Tirage quotidien : 9000 exemplaires.

L'Association des pensionnats de jeunes filles demande à louer pour la saison une
place de tennis
Adresser les offres à Mme de Corswant, Beaux-Arts 22.

TEMPLE DU BAS Dimanche 21 février à 20 heures
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses
de MM. **G. Rosselet,** missionnaire, et **P. Buchenel,** agent de la mission suisse aux Indes.
Mouvement réformateur au sein de l'hindouisme
COLLECTE

Hôtel de la Grappe - Hauterive

Samedi 20 février 1926, à 20 h.
Soirée familière et dansante
avec TOMBOLA
organisée au profit de la Société de secours des vignerons d'Hauterive.
ORCHESTRE „ETINCELLE"
Invitation cordiale. *Permission tardive.*

LA BRASSERIE MULLER
à Neuchâtel
se recommande pour tout
TRANSPORT
par camions-automobiles

William + Bonardo
ECLUSE 17 **Masseur-spécialiste** Téléph. 9.26
Massages éprouvés et efficaces pour rhumatismes, entorses, foulures, sciatique, ankylose, lumbago

CINÉMA DU THÉATRE
Jeudi 18, Samedi 20, Dimanche 21, Mardi 23 février
Dimanche, matinée dès 2 heures. — 4 jours seulement.
Le mannequin de la 5me Avenue
avec **Mary PHILBIN** et **Norman KERRY**
La suprême élégance d'un salon de couture de la Cinquième Avenue à New-York, une revue de modèles d'un luxe inouï, une phalange de ravissants mannequins qui, en souriant, étalent les caprices de la mode.

PAUL GÉTAZ
mécanicien-dentiste
27 ans de pratique
TÉLÉPHONE 14.10 NEUCHATEL COQ D'INDE 20
Dentiers - Travaux or - Transformations - Réparations
Extractions et plombages par technicien-dentiste autorisé.
TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS

Eglise Nationale

L'inscription des catéchumènes aura lieu, à la Chapelle des Terreaux, jeudi 18 février, à **14 h. les jeunes filles** et **16 h. les jeunes garçons.**

CHAPELLE DES TERREAUX
Jeudi 18 février, à 20 h. 15
Babylone la grande et la bête de l'Apocalypse
Conférence publique et gratuite par M. DEXTER
INVITATION CORDIALE

Tirage quotidien courant
12.500 ex.
La
Feuille d'Avis de Neuchâtel
est distribuée chaque matin dans les localités suivantes par
porteurs et porteuses
(par la poste pour les maisons éloignées) :

Vignoble	Corcelles
Auvernier	Cormondrèche
Colombier	**Val-de-Travers**
Bôle	Noiraigue
Areuse	Travers
Boudry	Couvet
Cortaillod	Môtiers
Bevaix	Fleurier
Gorgier	
Saint-Aubin	**Val-de-Ruz**
Neuchâtel	Valangin
Serrières	Boudevilliers
Monruz	Coffrane
La Coudre	Geneveys-s.-Coffr.
Hauterive	Cernier
Saint-Blaise	Fontaines
Marin	Fontainemelon
Cornaux	Chézard
Cressier	Saint-Martin
Landeron	Dombresson
Neuveville	Petit-Savagnier
Peseux	Grand-Savagnier

Dans toutes les autres villes et villages du canton la distribution est faite par l'entremise des facteurs postaux, de même que pour la région des lacs, les cantons de Berne, Vaud, Fribourg, etc.

Mlle B. Guébhart
a repris ses
LEÇONS DE PIANO
Av. du 1er mars 10

COURS DE DANSE
L'Ecole Richème
commencera un nouveau cours **dès mars prochain** (deux leçons par semaines)
Inscriptions et renseignements à l'Institut rue du Pommier 8, Téléphone 8.20.
Leçons particulières.

BLANCHIR c'est VIEILLIR
Heureusement une application d'**ORÉAL HENNÉ** suffit
chez
SŒURS GŒBEL
Terreaux 7 - Tél. 11.83

ARMOIRIES
Recherches et exécution d'armoiries en tous genres : sur papier, parchemin, bois, porcelaine, verre.
Atelier d'art
Vuille-Robbe
Faubourg de l'Hôpital 30

PENSION
Je cherche pour ma fille de 16 ans, désirant suivre l'école de commerce, pension dans famille ou dans home pour jeunes filles. Bonne nourriture bourgeoise. (Prix : de 100 à 120 fr.) Adresser offres à Mme E. Fischer-Schaffner, Jurastrasse 35, Bâle.

Terre végétale et autre
est offerte. A enlever tout de suite et gratuitement. S'adresser à case postale 6521, à Neuchâtel.

Famille d'instituteurs prendrait
fille ou garçon en pension
Leçons d'allemand. Education consciencieuse. Piano. S'adresser à A. Haeubi-Rolli, instituteur, Münsingen (Berne).

Demoiselle aux études cherche
chambre et pension
dans bonne famille où elle serait seule pensionnaire. Entrée le 15 avril. Faire offres avec prix sous chiffres P. K. 191 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pension soignée
à prix modéré. Faubourg de la gare 25 2me étage.

Madame veuve ZIMMERMANN et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qu'ils viennent de traverser.
Neuchâtel, 18 février 1926

Monsieur Jules SIMOND et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.
Cortaillod, 17 février 1926

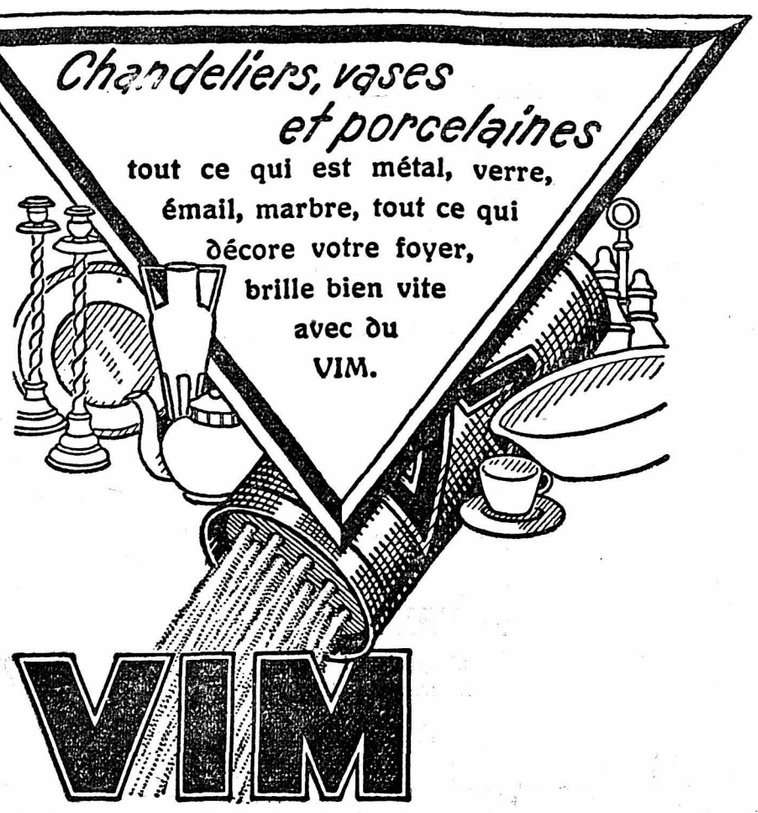

Saupoudrez un torchon humide d'un peu de VIM et frottez très légèrement les objets. Le VIM polit sans rayer.

Savonnerie Sunlight Olten M 37

HAROLD LLOYD AU PALACE

DERNIÈRE représentation de la plus formidable création du plus célèbre des comiques. DEUX HEURES DE RIRES FOUS !! !! !!

LE REMPLAÇANT

PHARMACIE BAULER

Le BAUME
ANTISUDOR BAULER
préparé par Alf. BAULER, pharmacien-militaire, est, grâce aux propriétés des plantes qui le composent, le meilleur remède pour combattre efficacement et sans danger la
TRANSPIRATION EXCESSIVE
des mains et des pieds et tous les inconvénients qui en résultent.
Emploi très simple, pas de bains
Amélioration immédiate — Guérison rapide
Vente sans cesse croissante depuis 1905 Le flacon Fr. 1.80
Pharmacie Bauler Epancheurs 11, S.E.N.&J. 5 % Neuchâtel

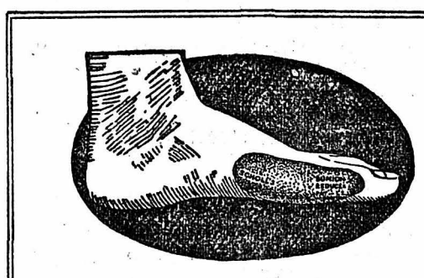

Soulagement et rectification de tous les maux et déformations de pieds par
Le Système du Dr Scholl
CHAUSSURES
FAUCONNET S.A.
NEUCHATEL — RUE DE L'HOPITAL

GUYE-ROSSELET
NEUCHATEL — TREILLE 8

AVIS AUX MAMANS

Avec les premiers beaux jours, vous devez penser à l'acquisition, pour votre bébé, d'une
poussette
ou d'une
charrette pliante

Profitez donc de notre vente à prix baissés qui ne sera que de courte durée et qui vous fera réaliser une sérieuse économie, tout en achetant du neuf, du beau et du bon
Venez voir nos modèles :-: Demandez nos prix

CONSULTEZ L'APPAREIL MAGNET AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

„CUMULUS"
MARQUE DÉPOSÉE

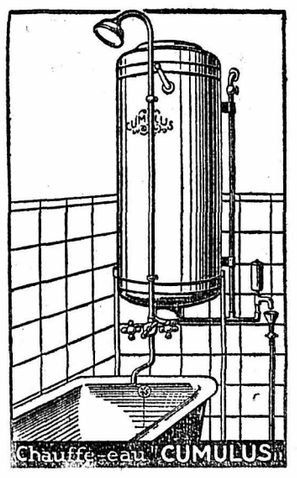

Chauffe-eau électrique utilisant le courant de nuit, vendu par le Service de l'Electricité, à

PRIX TRÈS RÉDUIT

Un bain chaud revient avec le «Cumulus» à 45 centimes.

Plus de 10.000 appareils en service en Suisse et à l'étranger.

Les « Cumulus » sont subventionnés par le Service de l'Electricité de la ville de Neuchâtel.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service de l'Electricité et aux installateurs électriciens et sanitaires.

Une vie sédentaire

amène bien des troubles dans l'organisme. C'est pourquoi une cure dépurative et laxative est de première nécessité pour beaucoup de personnes. Mais il est très important de bien choisir son dépuratif. La Salsepareille Model, éprouvée depuis de nombreuses années par des milliers de personnes, se recommande particulièrement par son effet salutaire et son goût délicieux. Se trouve dans les pharmacies seulement au prix de fr. 5.— la demi-bouteille et fr. 9.— la cure complète. En cas d'offre de contrefaçon, refusez-la et adressez-vous directement à la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc 9, Genève. — Envoi franco.

Automobiles «RENAULT»

Nouveaux prix - Nouveaux modèles

6/8 CV.

Torpédo 3 places	Fr. 3,900.--
» 4 »	» 4,800.--
Conduite intérieure 3 places	» 4,500.--
» » 4 »	» 4,900.--

10/12 CV.

Torpédo 4-5 places luxe (Compteur montre 4 amortisseurs)	Fr. 6,700.--
Conduite intérieure 4-5 places luxe	» 7,500.--
» » carrosserie souple genre Weymann	» 7,900.--

(Tous les châssis sont munis de freins sur les quatre roues sans supplément)

Nouveaux modèles 15/18 CV, 6 cylindres, 6 places, grand luxe, depuis Fr. 14,200.--

ACHETEURS ! RÉFLÉCHISSEZ !

Coûter peu à l'achat est bien, coûter moins à l'usage est mieux. Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux. C'est pourquoi la «RENAULT» est la voiture par excellence. Compte tenu du prix d'achat, des frais d'usage et d'entretien, de la valeur de revente et de la sécurité que lui donnent ses freins aux quatre roues sans lesquels une voiture est démodée.

Pour tous renseignements et essais s'adresser à l'Agence de Neuchâtel :
GARAGE CENTRAL H. ROBERT Tél. 8.07

Cyclistes ! Motocyclistes !
POUR TOUS VOS
ACCESSOIRES
et réparations
adressez-vous de confiance à la
Succursale „CONDOR"
qui vous satisfera par ses
PRIX MODÉRÉS et un **TRAVAIL FINI**
Place de l'Hôtel-de-Ville NEUCHATEL Gérant : A. DONZELOT

La fortune appartient à celui qui se lève tôt, mais la santé à celui qui a de bonnes dents.

SERODENT
dentifrice moderne
1 fr. le tube en vente partout
CLERMONT & E. FOUET, PARFUMEURS — PARIS-GENÈVE

10 % sur tous nos prix Vente de Blanc

Percale	chemises couleurs, dispositions nouvelles, deux cols	**11.-**
Zéphyr	chemise Resisto, extra	**19.50**
Sanitas	chemise poreuse mi-saison	**12.50**

KUFFER & SCOTT, Neuchâtel

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Derrière les portes closes

PAR 50

PIERRE LUGUET

Le docteur Cameron pensa à l'impassibilité avec laquelle le détective avait accueilli la découverte qu'il déclarait tant l'affecter et se demandait comment, lui, sans perdre ses allures de pourchasseur résolu de Molesworth, devait déjouer les agissements de cet homme abusé, mais dangereux, qui rêvait d'atteindre à la hauteur de son grand patron, Mr Gryce.

— Etes-vous sûr de ce que vous dites ? demanda-t-il dans sa perplexité et son indécision.

— Oh ! oui. Son manteau est marqué. Je ne vous dérangerai pas pour trouver le J. M. sous le collet.

Le visage pâle du docteur Cameron rougit violemment. Il n'avait jamais senti le désir de broyer un homme entre ses deux poings comme à ce moment. Mais il contint toute expression, et se tournant vers le manteau, fit semblant de l'examiner.

— Il y a J. M. ou I. M. sous le collet, certainement, avoua-t-il, et maintenant que j'y réfléchis, je suis convaincu que c'est Molesworth. Eh bien ! cela simplifie singulièrement la question. Tout ce que nous avons à faire est d'attendre qu'il ait faim. Il sortira, et...

— Savez-vous, interrompit le détective, d'un air mystérieux, que je ne serais pas surpris qu'il n'ait pas faim jusqu'à midi, ni jusqu'à la nuit, ni de trois jours et de trois nuits, si nous voulons attendre aussi longtemps ? De tels hommes ont un fonds d'opiniâtreté quand leurs craintes sont éveillées : et il sait que vous devez être redoutable, que vous êtes résolu à obtenir son témoignage, que rien ne vous arrêtera pour l'obtenir. Egalement résolu à ne pas le donner, il mourra de faim, mais ne se montrera pas.

— Pas même déguisé ?

— Psheu ! Molesworth ne peut assez se déguiser pour être confronté en plein jour, ou même dans un endroit fermé. Il le sait aussi bien que moi. Sans cela pourquoi ne vient-il pas chercher son pardessus ?

— C'est vrai ? répondit le docteur avec une réelle émotion en pensant que Molesworth supportait ce temps cruel sans son manteau. Mais qu'allez-vous faire ? Enfoncer la porte et le forcer à se montrer ?

— Oui, mais je lui donnerai une occasion convenable de l'ouvrir de lui-même. Oh ! ne craignez rien, j'y mettrai des formes.

En riant, P... se tourna vers la porte opposée en disant :

— C'est de l'humanité de voir s'il est vivant, et bien portant après une nuit de tempête.

Le docteur Cameron le suivit avec l'ardeur que comportait la situation, mais elle venait d'une source tout à fait différente de celle de P... Walter avait entendu, depuis peu, le bruit d'une clef tournant dans la serrure, et sa montre marquait 6 heures passées.

— Hallo ! cria P... en donnant à la porte un heurt bref, n'avez-vous pas faim là-dedans ? Je me suis procuré un ragoût soigné. Sortez, vous aurez votre part !

Silence complet ; les deux hommes s'y attendaient.

— Etes-vous gelé ? La nuit a-t-elle été trop dure pour vous ? Parlez, ou je croirai de mon devoir, comme membre du club humanitaire, d'enfoncer la porte.

Toujours le silence.

— Qu'est-ce que je vous disais ? murmura P... à l'oreille de son anxieux compagnon.

Il allait briser la porte, lorsque Cameron lui dit avec calme d'essayer d'abord le bouton.

P... le regarda, puis fit ce qu'il lui disait ; à sa grande surprise le bouton tourna, et la porte s'ouvrit d'elle-même.

— Pas fermée !... Et j'ai posé là quatre heures !... Eh bien ! je ne me savais pas aussi bête ; s'écria-t-il en bondissant dans la chambre, suivi du docteur Cameron.

Tous deux restaient là, regardant ardemment autour d'eux, cherchant à percer l'ombre. Une chaise, une table, une commode, se détachèrent d'abord, puis, dans un coin sombre, quelque chose qui ressemblait à un lit. P... s'y précipita.

— Hallo ! cria-t-il ; mais il parut hésitant et se recula. Eh bien ! il n'y a personne ici ! dit-il en regardant sur le plancher, fouillant les coins, comme s'il s'attendait à y trouver le témoin absent, roulé dans l'ombre qui demeurait là si profonde.

Pendant ce temps, Cameron avait exhalé un profond soupir en frottant la dernière allumette contenue dans son briquet.

— A-t-il pu fuir ? demanda-t-il. Le trouverons-nous en bas ?

P... lui prit l'allumette des mains, et, avant de répondre, alluma une lampe à pétrole posée sur la table.

— Personne n'a jamais passé devant ma porte sans que je l'entende ? dit-il. Il est ici ou il s'est évanoui en fumée.

Son regard perçant fouillait, mais en vain.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? se demanda-t-il en examinant les fenêtres, nombreuses. Enfin, il aperçut une porte dans le mur opposé à l'entrée. Y a-t-il une chambre par là ? Est-ce une armoire ?

Il n'en dit pas plus, car, en ouvrant la porte, une telle bourrasque de neige et de vent se précipita dans la pièce, qu'il fut presque suffoqué, et reprit avec peine sa respiration.

— Diable ! Cette exclamation sortit enfin de ses lèvres comme il pirouettait et faisait face au docteur. Dans quelle maison sommes-nous ? Cette porte ouvre derrière la maison et j'entends le clapotis de l'eau en dessous.. Pouvez-vous tenir la lumière ?...

Mais il n'y avait plus de lumière, le vent venait de l'éteindre.

Le docteur Cameron, étonné de ce qui se passait, et très inquiet, chercha à tâtons les allumettes, puis ralluma la lampe pendant que P... fermait la porte. Sitôt qu'il la rouvrit, la lampe s'éteignit de nouveau. Avec ce vent, leurs investigations devaient êtes faites dans l'obscurité ; ils se reculèrent donc pour se consulter.

C'était une tâche peu banale que de se lancer dans ce qu'on croyait un gouffre, mais où pouvait aussi se trouver un escalier sur lequel un homme se cachait, prêt à tout pour se sauver.

Quelque brave qu'il fût, P... ne se souciait pas de risquer sa vie dans une rencontre où il se trouverait en état d'infériorité notoire. Il hésita donc. Le docteur, en voyant cette hésitation, reprit courage et lui proposa d'attendre le jour maintenant si proche pour procéder aux recherches. Mais P.., avec la précipitation qui, par moments, causait sa perte, et, par moments, devenait le plus grand facteur de son succès, se persuadait de plus en plus que le docteur Molesworth était encore à portée de son atteinte.

— S'il n'y est pas, s'il est replongé dans la tempête, vous pouvez renoncer à votre témoin, vous ne le verrez plus jamais ;

A ces mots, le docteur devint haletant. Etait-ce par sympathie pour Molesworth, était-ce dans l'espoir que ces mots éveillaient en lui, espoir qu'il n'osait nommer ?

— Laissez-moi voir ! s'écria-t-il. Je suis plus grand que vous, et...

Mais P... ne voulut rien entendre.

— Non, dit-il, c'est mon devoir. Grand ou petit, je ne reculerai pas !

Walter dut rester immobile dans l'horrible obscurité de la chambre, se tordant les mains, tandis que P... tentait bravement de pénétrer le mystère qui demeurait au delà de cette porte ébranlée.

Ses premiers pas furent pleins de prudence. Il se trouvait, il est vrai, sur un terrain ferme, mais les rafales qui l'enveloppaient risquaient de le précipiter dans les flots tumultueux qu'il entendait bouillonner au-dessous de lui.

Le détective découvrit bien vite que ce danger n'était qu'imaginaire, car une balustrade entourait la plate-forme sur laquelle il se trouvait, sauf un côté où une haute palissade supportait une espèce de toit. Mais cette découverte, en le rassurant au point de vue de sa sécurité personnelle, rendait plus profond le mystère d'une situation qui s'expliquait de moins en moins.

L'endroit où il se trouvait n'était qu'un simple balcon surplombant un torrent impétueux, et, sur ce balcon, il ne vit aucune ombre, aucun vestige d'existence humaine.

Il ne s'y attarda donc pas, et rentra dans la chambre pour faire part au docteur du maigre résultat obtenu.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Gde CORDONNERIE
Kurth

POUR LES DERNIERS JOURS
DE NOTRE
GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE

NOUS OFFRONS :

Un lot *de souliers blancs de . . . . . fr. 9.80 à*		***5.80***
Un lot *de sandales suivant grandeur, 2.90 5.80 7.80 9.80*		***11.80***
Un lot *de Richelieux pour dames 10.80*		***12.80***
Un lot *de souliers fantaisie 15.80 16.80*		***14.80***
Un lot *de souliers à brides 12.80 9.80*		***7.80***

POUR MESSIEURS

Un lot *de Richelieux noirs . . . . . .*	***15.80***
Un lot *de Richelieux vernis, box brun et noir, système cousu main*	***18.80***
Un lot *de bottines box noir, 2 semelles . . . . . .*	***16.90***
Un lot *de bottines brunes et noires 22.80*	***19.80***
Un lot *de souliers de travail 16.80 14.80*	***12.80***
Plusieurs lots *de souliers bas et montants pour fillettes et garçons, 16.80 14.80 12.80 9.80*	***8.90***
Plusieurs lots *de souliers bas et montants pour enfants, 3.90 4.90 5.90*	***6.90***

Rue du Seyon 3 - NEUCHATEL - Place du Marché 1

Le chocolat du connaisseur
Toblerido
le chocolat fondant sec

L'étui de 100 gr. 70 c.
L'étui de 50 gr. 35 c.

REUTTER & DU BOIS
Combustibles

CHAUFFAGE :
Cokes de provenances et calibres divers
Anthracite
Boulets
Briquettes «UNION»

CUISINE, etc. :
Houille de la Sarre
Braisette demi-grasse belge
Briquettes «UNION»

Tourbe malaxée **Bois bûché**

Rue du Musée 4 Téléphone 170

ATTENTION ! **Cinéma du Théâtre**
Prochainement, reprise de
MONSIEUR BEAUCAIRE
avec **RUDOLPH VALENTINO.** Un chef d'œuvre classique

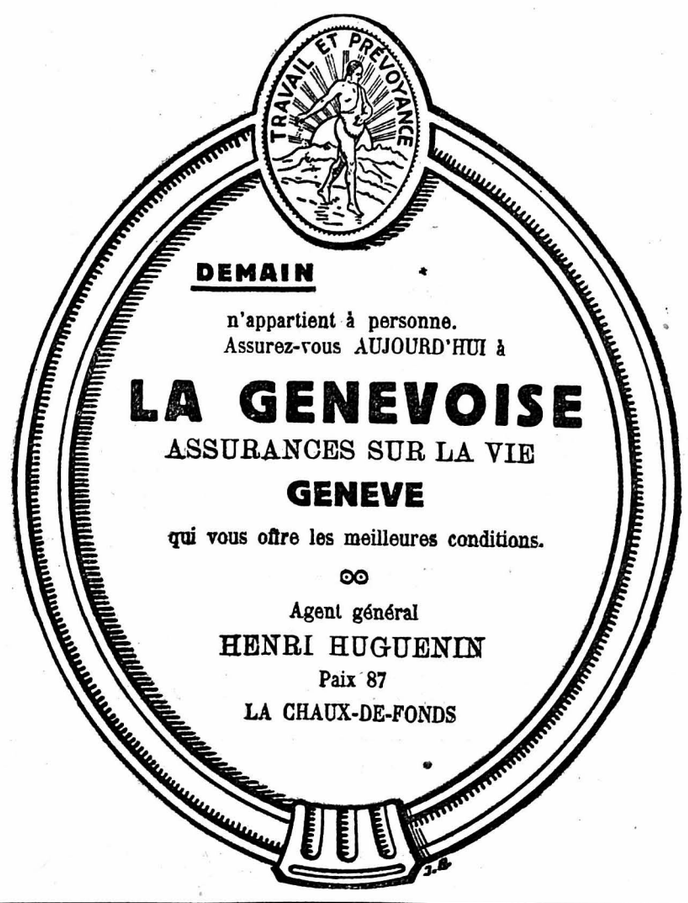

DEMAIN
n'appartient à personne.
Assurez-vous AUJOURD'HUI à
LA GENEVOISE
ASSURANCES SUR LA VIE
GENEVE
qui vous offre les meilleures conditions.
∞
Agent général
HENRI HUGUENIN
Paix 87
LA CHAUX-DE-FONDS

Assouplit le cuir
Merveilleux pour l'entretien de la chaussure
Ménagères !
demandez toujours le
„SIRAL"
Représentant pour la Suisse française :
RENÉ JACOT, LE LOCLE

Pour combattre
radicalement..... neurasthénie, persécution, cafard et soucis de la journée.....
Voyez Harold Lloyd AU PALACE

GOLLIEZ

COGNAC FERRUGINEUX
Fortifiant pour combattre: Anémie pâles couleurs manque d'appetit etc. Fr. 4.— et 8.—

SIROP DE BROU DE NOIX
Dépuratif employé avec succès contre: Impuretés du sang, boutons, dartres, etc. Fr. 4.— et 7.50

ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES
Infaillible contre: Indigestions, maux de tête maux d'estomac, étourdissements etc. appréciée des militaires et fournies Fr. 2.— et 3.50
Toutes pharmacies et pharmacie
GOLLIEZ à MORAT
Exigez le nom GOLLIEZ *et la marque* „DEUX PALMIERS"

Automobilistes ! ! Attention ! !

N'achetez rien avant d'avoir essayé les merveilleux modèles de **DION-BOUTON, la grande marque française** *qui vous présente un très grand choix de voitures et très richement carrossées.*

Modèles 8 CV., 10 CV., 15 CV., et 22 CV.

freins sur quatre roues et pneus confort. Carburateur Solex. — Installation électrique De DION-BOUTON.

Agence pour le canton de Neuchâtel et Jura bernois ; pour tous renseignements et essais s'adresser au

GARAGE DE LA CHARRIERE
Moulins 24, la Chaux-de-Fonds
Téléphone 24.38
Sous-agents sérieux et bien introduits sont demandés

Vous êtes comme moi, je me passerais de ma pipe, de ma femme, mais il me faut mon Goudron Guyot.

L'usage du **Goudron Guyot** pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit en effet pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée ; on arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les microbes cause de cette décomposition. JH 31590 D

Exiger le véritable GOUDRON GUYOT, et afin d'éviter toute erreur regardez l'étiquette : celle du véritable GOUDRON GUYOT porte le nom de GUYOT imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge et en biais, ainsi que l'adresse : E. VAILLANT & Cie, 19, rue Jacob, PARIS. Succursale à GENÈVE, 8, Gustave Revilliod.

Vente Pharmacies et Droguerles — Goudron Guyot Liqueur. Fr. 2.— : Capsules Fr. 1.25.

Le traitement revient à 10 centimes par jour.. et guérit

Pâte pectorale au Goudron Guyot, Fr. 1.25

GRAND CONCOURS

Une auto ou un beau mobilier

Afin de permettre aux acheteurs de notre Eau de Cologne Iris de se procurer une automobile ou un beau mobilier, un vélo ou une machine à coudre, ils peuvent participer au concours-questionnaire ci-après.

L'Eau de Cologne «IRIS»

est un produit d'un arome fin, préparé avec soin, qui ne devrait manquer dans aucun ménage. L'Eau de Cologne Iris est employée dans tous les milieux comme parfum et désinfectant, car elle est un produit de qualité indispensable. Malgré le grand concours, le prix de vente n'est pas augmenté, car nous tenons à faire connaître notre produit.

Conditions : Chaque acheteur d'un flacon d'Eau de Cologne Iris au prix de fr. 3.50 peut participer au concours. La contenance de la bouteille est de 1/5 de litre. Le nombre des participants est illimité et chacun peut concourir autant de fois qu'il achètera de flacons d'Eau de Cologne Iris, toutefois en ayant droit à une seule prime.

Si deux ou plusieurs participants avaient le même résultat, celui qui aura envoyé la première réponse aura la préférence. Le timbre postal du coupon de versement tiendra lieu de contrôle. Le montant de la commande, plus frais de port, est à verser à notre compte de chèques postaux Va 957. Le port d'une et deux bouteilles d'Eau de Cologne Iris se monte à 30 c. et pour trois bouteilles et plus à 60 c.

La réponse peut être écrite au verso du coupon de versement autant de fois que le nombre de bouteilles d'Eau de Cologne commandées. Par exemple : Réponse pour trois commandes : La 30,000me commande parviendra le 20 février, 12 mars, 21 mars.

Question : Quel jour estimez-vous que la 30,000me commande d'Eau de Cologne parviendra à la Parfumerie Iris à Soleure, en comptant à partir du 12 février 1926.

Prix : 1er prix : une auto ou un beau mobilier selon désir du gagnant.
2me prix : un vélo de monsieur ou de dame.
3me prix : une machine à coudre et encore 500 autres prix, tels que parapluies, montres de messieurs, etc.

Règle : Ce concours-questionnaire sera contrôlé. Les employés de la parfumerie Iris n'ont pas droit d'y participer. On estime que la 30,000me réponse parviendra en mars, de sorte que les prix pourront être distribués pour Pâques. Si un tiers des abonnés des journaux dans lesquels nous insérons participait tout de suite au concours, le chiffre de 30,000 commandes serait atteint et annoncé aux participants.

Celui qui participe tout de suite a de bonnes chances.

Avec recommandation,

Parfumerie «IRIS»
Soleure.

EN FÉVRIER
Notre grande vente annuelle de
BLANC
WIRTHLIN & Cie
Place des Halles 6 Tél. 5.83

DELAGE
la plus belle voiture de l'époque

11 C V, 4 cylindres, 75 × 120
voiture idéale de ville et de tourisme
11 C V, Sport
une merveille pour les amateurs de vitesse
30 C. V, 6 cylindres, 95 × 140
Nouveau type — grand luxe Sleeping — la meilleure grosse voiture
Essai gratuit sur demande

Agence exclusive pour le canton :
Alfred MORIN, Neuchâtel
CLOS BROCHET 6 Téléphone 648

BREVETS D'INVENTION
Marques de fabrique Mise en valeur d'inventions
A. BUGNION
Ancien expert à l'Office fédéral de la Propriété Intellectuelle
Corraterie 13 GENÈVE Téléph. Stand 79.20
M. Bugnion se rend toutes les semaines dans le canton de Neuchâtel. — Rendez-vous sur demande. JH 30900 D

A vendre un
superbe agencement de magasin
pour cause de double emploi, consistant en banques, dessus de comptoirs, vitrines, glaces toutes dimensions, lustres, coffre-fort, etc. — PRIX TRÈS INTÉRESSANTS. — S'adresser au magasin EDMOND BERGER, Hôpital 18.

CONSIDÉREZ CES POINTS :

1. La voiturette **MAXIMAG** est une machine suisse fabriquée par **MOTOSACOCHE**, la célèbre firme genevoise dont la réputation mondiale n'est plus à faire.

2. Elle est meilleur marché qu'une voiture étrangère si l'on tient compte de la qualité des produits.

3. **MAXIMAG** étant fabriquée en Suisse, les frais élevés de douane et de transport n'existent pas.

4. Les pièces de rechange se trouvent sur place.

5. De grandes facilités de paiement sont accordées à l'acheteur.

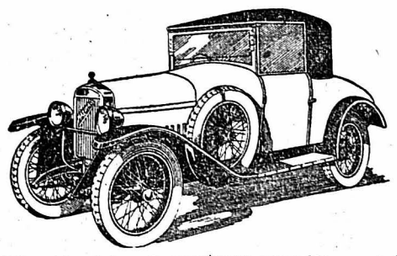

Modèle «Touriste» deux places, complètement équipé. Eclairage et démarrage électriques Trois vitesses. Freins sur les quatre roues. Pont arrière. Cinq roues montées sur pneus «ballon». Montre et compteur.

Prix : Fr. 5250.--

Demandez une démonstration des différents modèles 1926 au magasin de cycles

A. GRANDJEAN, Neuchâtel

POLITIQUE

SOCIÉTÉ DES NATIONS
L'élargissement du Conseil

Le correspondant diplomatique de la « Westminster Gazette » écrit que la diplomatie britannique est déjà à l'œuvre pour sauver la S. d. N. de la tempête que la question de l'élargissement du Conseil a soulevée : des mesures vont être prises pour calmer les craintes de ceux qui voient, dans la demande de la Pologne en particulier, une tentative pour contre-balancer l'influence de l'Allemagne au sein du Conseil.

« Les destinées de la S. d. N. entre les mains de MM. Briand et sir Austen Chamberlain sont en mains sûres, écrit la « Westminster Gazette », en raison de l'œuvre d'apaisement qu'ils ont accomplie à Locarno, et certainement ils ne désirent pas rendre plus difficile encore l'entrée de l'Allemagne dans la S. d. N. Il faut en effet se rappeler que l'obtention par l'Allemagne d'un siège permanent au Conseil ne lui a pas été offerte comme une récompense pour avoir signé les accords de Locarno, mais comme une condition première de la mise à exécution de ces accords. Ce n'est donc pas à l'Allemagne de protester si d'autres Etats demandent le même avantage. Ce sera à la S. d. N. de prendre une décision. C'est dans ce sens que la France et la Grande-Bretagne exposeront leur point de vue au Conseil. Un arrangement est donc en vue qui ressuscitera une fois de plus l'esprit de Locarno. »

La part de l'Allemagne et celle de la Pologne

VARSOVIE, 17. — Le journal « Czas », conservateur, exige une représentation équitable de la Pologne dans les bureaux du secrétariat de la S. d. N. La Pologne n'y est représentée que par deux employés n'occupant pas des postes d'une importance politique quelconque. Puisque l'Allemagne doit obtenir 20 places au secrétariat, la Pologne devrait avoir au minimum dix employés dont quelques-uns de première importance politique. L'obtention de ces postes dans le secrétariat de la S. d. N. est pour la Pologne une nécessité non moins vitale que l'obtention d'un siège permanent au conseil.

ITALIE
Le prophète et la loterie

ROME, 17. — Suivant les journaux, la somme jouée la semaine passée au « lotto » royal sur les indication du fameux manchot, a atteint 80 millions de lires. Cette somme constitue pour l'Etat une recette imprévue très élevée, si l'on tient compte qu'elle fut jouée dans l'espace de 24 heures.

Contrairement à ce qui a été annoncé, le manchot ne s'est pas enfui de San Ferdinando, mais s'est simplement caché.

L'« Avanti », qui, comme les autres journaux, publie tous les samedis les numéros sortis au tirage sous le titre : « Le tripot de l'Etat », ou «La taxe des imbéciles », a été dénoncé par le préfet pour avoir donné les numéros indiqués par le manchot et qui n'étaient pas sortis. Ce fut un des typographes de l'imprimerie qui joua ce tour au journal socialiste.

ITALIE ET ALLEMAGNE
A propos du Haut-Adige

Un Suisse habitant l'Italie écrit au « Journal de Genève » :

Il est impossible à un Suisse de comprendre des mesures tendant à empêcher une collectivité humaine d'instruire ses enfants dans la langue des ancêtres. Mais les Allemands ont toujours donné l'exemple et sont mal venus de se plaindre. L'Allemagne impériale a toujours appliqué ces méthodes aux allogènes de l'Empire, Danois, Lorrains, Polonais. Se souvient-on des fameuses ordonnances prussiennes en Pologne ? L'Allemagne républicaine poursuit la même politique, si l'on en juge d'après les protestations des Danois du Sleswig, dont les délégués se sont réunis récemment à Flensbourg.

En outre, ce qui est de toute importance pour nous, c'est l'attitude résolue de Mussolini contre le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, un des plus gros dangers qui nous menacent. Au lendemain de la guerre, l'opinion italienne était en majorité favorable à l'« Anschluss » par crainte de la reconstitution d'un empire austro-hongrois. Les déclarations du premier ministre italien sont d'une évidente clarté. L'Italie s'opposera à la formation de ce bloc germanique. Il est évident que si l'« Anschluss » avait lieu, l'Allemagne aurait gagné la guerre mondiale.

ALLEMAGNE
La Reichswehr noire

Dans une maison forestière à Ebbenau (district de Spreewald), appartenant à un pangermaniste militant, le comte Linar, et qui servait de refuge à des affiliés de la Reichswehr noire, des agents de la police politique ont arrêté hier un feldwebel de la Reichswehr noire, Umherfer, qui est inculpé d'avoir commis plusieurs assassinats sur l'ordre de la Sainte Vehme germanique.

On augmente la solde du président Hindenburg

BERLIN, 16. — On mande au « Daily Mail » que les appointements du président Hindenburg viennent de subir une augmentation de 3000 livres sterling, ce qui les porte à 12,750 livres sterling par an si l'on tient compte des diverses indemnités. Le président Ebert émargeait pour 3500 livres de moins.

Le voyage dans la lune

Chapitre inédit

(Du « Figaro ».)

... Ce fut en mai 1924, qu'imitant Cyrano, le Contribuable entreprit ce beau voyage. Il tentait d'oublier la Guerre et ses souffrances, la Victoire et ses déceptions. L'idée n'en était pas de lui. « La lune t'appartient, lui avait dit le Seigneur Cartel. Il suffit pour que tu la possèdes de mettre mon nom dans cette urne. Regarde-la. Elle est d'argent et d'or Aussi les habitants ne paient-ils pas d'impôts, surtout pas de décimes. On vit pour rien, parmi eux... » Et le Français désenchanté accepta l'aventure, comme il aurait donné son âme au diable...

Dans quel enfer il arriva. Quel chaos ! Quelle désolation !

Certes, d'abord, il se crut libre, parce que ce fut le temps du « Gouvernement-de-pas-de-gouvernement », le temps des lois pénales rarement appliquées et des condamnations qu'on n'exécutait plus. Mais dans quelle étrange servitude vivaient les honnêtes gens ! Un affreux Cerbère surveillait leurs mouvements ; il les tyrannisait, les dépouillait. Des façons d'inquisiteur et un nom de fox-terrier : Fisc ! Ce gardien rapace devenait plus vorace à mesure qu'il les ruinait. Pauvre peuple. Quoi qu'il fît, quoi qu'il tentât, qu'il achetât ou vendît ; qu'il travaillât la terre ou transportât son vin ; qu'il peignît un tableau, qu'il écrivît un livre, qu'il spéculât, qu'il héritât, qu'il donnât, qu'il reçût, qu'il touchât l'intérêt de son argent prêté ; qu'il fût marchand, laboureur, forain ou banquier, qu'il possédât voiture, cheval ou piano, qu'il perdît un bijou, qu'il épargnât, qu'il s'assurât lui ou ses domestiques... le Fisc toujours était là qui le regardait et qui prélevait une rançon sans cesse accrue... Ils étaient revenus les temps de jadis où le féodal taillait le vilain à merci :

Sur son vassal d'épouvante saisi,
Mettant la main comme un aigle sa serre,
Il prenait tout, en disant : me voici...

Le soupçonnant sans répit, le Fisc fouillait ses livres, contrôlait ses dépenses, pénétrait jusque dans les dossiers d'avocats : les juges devaient — devoir inouï — lui soumettre les pièces avant de rendre leur sentence !

Le Français avait une amie, passionnément aimée, pour laquelle souvent il s'était battu et dont il avait inscrit le nom sur les murs : la Liberté. Le Fisc l'assassina.

Cependant le seigneur Cartel était devenu fou. Atteint d'aboulie et de logorrhée furieuse, il entendait tout faire par lui-même et n'aboutissait à rien.

Repoussant tout projet gouvernemental, il élaborait à grand'peine et à grand fracas des textes qu'il transformait ensuite. Et quand grâce à l'inépuisable complaisance ministérielle, ces textes étaient enfin sur le point de passer, lui-même les déchirait de ses propres mains et triomphait stupidement de les avoir détruits.

— Je crois, disait le Contribuable débarqué le 11 mai dans la Lune, je crois que j'étais mieux sur la Terre.

Henri VONOVEN.

ÉTRANGER

Un oubli. — S'embarquant dans sa voiture devant chez elle, à Paris, Mme Phaus, native de Norvège, partait pour Nice. En montant, embarrassée par différents petits paquets, elle posa son sac à main sur le marchepied de la voiture. Elle ne s'en souvint pas et la voiture partit.

Ce n'est que sur la route de Melun que Mme Phaus s'aperçut de son oubli. Le sac contenait pour 1,632,000 fr. de bijoux. L'auto fit demi-tour et revint rapidement à Paris. Mme Phaus se rendit aussitôt au commissariat des Ternes. Le précieux sac était là ! Il avait été rapporté par MM. Léonce, tailleur de pierre, et Albert Toguy, vitrier.

Mme Phaus reprit possession de son bien et a remis aux deux braves ouvriers un billet de 1000 fr. pour les récompenser.

Deux sœurs centenaires. — On écrit de la Rochelle que Mme veuve Schelling, née à Genouillé le 15 février 1824, et y demeurant, vient d'entrer dans sa 103me année. Il y a deux ans, à pareille date, la commune fêtait le centenaire de la vénérable dame. Cette année, le dimanche 14 février, la société musicale de la localité s'est fait entendre devant la maison d'habitation de la centenaire.

Mme Schelling a toute sa lucidité d'esprit. Elle rappelle les événements qu'elle a vécus, et notamment beaucoup d'anecdotes de la cour de Napoléon III, que son mari fréquenta beaucoup en sa qualité de musicien.

A noter que Mme Schelling a une sœur cadette, qui habite également Genouillé et qui va aussi fêter son centenaire.

Une affaire bien yankee. — On mande de Londres au « Temps » :

L'arrestation d'une dame de la noblesse anglaise, la comtesse Cathcart, par les autorités américaines d'immigration et son internement à Ellis-Island ont causé ces temps-ci un vif émoi dans la presse de Londres et de New-York. Le motif de cette quarantaine, qui va être suivie de la déportation de la comtesse, est que son divorce d'il y a quelque temps a fait un certain bruit. Le service d'immigration a décidé par suite que cette dame était entachée de « turpitude morale ». La plupart des journaux américains ont observé que bien des gens en Amérique seraient dans le même cas. Des organisations féministes ont demandé pourquoi la comtesse Cathcart était arrêtée, alors que son complice dans le procès en question, le comte Craven, se trouvait précisément à New-York avec sa femme et n'était pas inquiété. M. Curran, chef du bureau d'immigration, frappé de la justesse de cette observation, a lancé hier un mandat d'arrêt contre le jeune Anglais, mais le comte Craven, prévenu, s'est réfugié au Canada. Il est aujourd'hui à Montréal, et il a déclaré : « Je suis heureux d'être sur une terre britannique, loin du prétendu pays de la liberté. Toute cette affaire est une farce infâme ». En attendant, les autorités d'Ellis-Island se sont rendues une fois de plus odieuses et ridicules par-dessus le marché.

Une mort suspecte. — M. Joseph Bellossat, âgé de 72 ans, cultivateur à Bons (Haute-Savoie), en tombant de son lit, s'est fracturé le crâne sur l'arête d'une planche en saillie. Le vieillard, qui vivait seul, possédait une certaine somme qui n'a pas été retrouvée. Une enquête est ouverte.

Fonctionnaires infidèles. — Les inspecteurs municipaux de Berlin, Gerhard, Gottfried Schulz et Simon, ont commis des détournements au préjudice de la ville de Berlin, en établissant de fausses quittances pour le versement d'impôts et en ne portant pas sur les livres de caisse des sommes reçues de contribuables. La somme, ainsi volée s'élèverait à près de 250,000 marks. Ces trois individus se sont enfuis à l'étranger. Des mandats d'arrêt ont été lancés.

Pas bête du tout. — Une loi qui vient d'être promulguée au Pérou régit le commerce et la vente des livres. On peut y lire un article ainsi conçu :

« Les auteurs ou éditeurs d'une publication imprimée qui sera jugée obscène ou contraire à la morale seront passibles d'une amende équivalente à la valeur de 1500 exemplaires de la dite publication, dont le prix sera celui de la vente au public. S'ils ne peuvent payer cette amende, ils seront contraints, pendant une période de quatre mois, d'exercer le métier de fossoyeur dans un cimetière.

SUISSE

Une exposition d'art belge à Berne. — Le gouvernement belge organisera à Berne une exposition d'art ancien et moderne, du 27 mars au 7 juin 1926. Une brillante série de tableaux, de sculptures, de tapisseries et d'objets d'art illustrera le développement des écoles belges de Jan van Eyck aux artistes vivants.

Le roi Albert a témoigné de son intérêt personnel pour cette manifestation en mettant à la disposition des organisateurs plusieurs ouvrages décorant ses palais De son côté, le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, prêtera plusieurs tableaux anciens de la « Maison communale » de Bruxelles. Les musées de Bruxelles et d'Anvers ont fait plus que ne leur demandait le gouvernement. Ils ont ajouté des œuvres d'une valeur exceptionnelle au choix primitif. L'exposition de Berne comptera plus de 20 chefs-d'œuvre d'une beauté incomparable.

Cette brillante manifestation a été dictée par les sentiments que la Belgique ressent pour notre pays. Le seul fait de se départir pour plus de deux mois d'une série d'œuvres hors ligne constitue de la part du gouvernement et des musées belges un geste amical peu ordinaire. Aussi le Conseil fédéral, appréciant à sa juste valeur l'effort du gouvernement ami, prendra cette manifestation sous son patronnage. Il ouvrira lui-même l'exposition le 27 mars.

ARGOVIE. — La nouvelle concernant une trouvaille faite dans un souterrain du château de Schœftland est démentie. C'était une plaisanterie de carnaval.

BERNE. — A Delémont, la foire de mardi, malgré le carnaval, a vu une affluence considérable de bétail Les transactions furent moins nombreuses qu'on aurait pu l'espérer ; mais les prix se maintiennent pour le gros bétail. Il semble que les paysans ont passablement de pièces à vendre; les acheteurs se réservent toutefois.

Il a été amené à la foire 450 pièces de gros bétail, 560 porcs et 58 chevaux ; ce dernier chiffre est tout à fait inusité, car il atteint à peu près celui qui fut constaté lundi à Porrentruy.

ZURICH. — Alfred Wettach, de Rorschach, âgé de 21 ans, élève au technicum de Winterthour, qui se trouvait dans le train de nuit Zurich-Winterthour, est tombé du train après la station de Kemptal et a été tué. Son corps a été retrouvé mardi matin, sur la voie.

— M. Scherb, négociant à Zurich, 33 ans, marié, ayant fait tourner le moteur de son auto dans un garage dont les portes étaient fermées, fut asphyxié par les gaz. Lorsque les habitants de la maison pénétrèrent dans le garage, Scherb avait succombé. Il laisse une femme et deux enfants.

SCHAFFHOUSE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, deux villas ont été cambriolées à Stein sur le Rhin. Le cambrioleur s'est emparé de bijoux d'une valeur de 1000 fr. et de 30 fr. en espèces. Mardi matin, la police arrêta à la frontière un homme porteur d'une valise, dans laquelle se trouvaient les bijoux. C'est un habitant de Mattbach près de Lœrrach.

VAUD. — Les vins récoltés par la commune de Corcelles près Payerne dans ses vignes de Lavaux (environ 3000 litres), exposés en mise publique, se sont vendus avec peine ; 2000 litres se sont vendus de 1 fr. 80 à 1 fr. 90 le litre ; le reste n'a pas trouvé d'amateurs, même au prix d'entrée (1 fr. 80). C'est que, par suite de la mévente du tabac, l'argent est rare.

Corcelles est la seule commune du canton et même de la Suisse où l'auberge communale doit vendre uniquement du vin des vignes communales (quand elles en produisent assez !) à un prix raisonnable fixé par la municipalité.

GENÈVE. — Le conseil municipal a tenu mardi soir une séance dans laquelle il s'est occupé de la question du casino. M. Uhler a critiqué sévèrement la convention passée par le conseil administratif avec la société fermière, qui, par ce contrat, peut sous-louer soit le bar, soit la salle des spectacles et réaliser ainsi plus de 70 mille francs de ressources, alors qu'elle ne paie à la ville qu'un loyer de 1000 fr. par an. M. Pons, conseiller administratif, rappelle les conditions dans lesquelles le casino a été mis en soumission, ce qui justifie les conditions faites à la société fermière.

FRIBOURG. — Il a été amené sur le champ de foire de Romont, le 16 février : 12 chevaux vendus de 500 à 1300 fr. pièce ; 260 bovins : bœufs vendus de 600 à 1200 fr.; vaches de 600 à 1300 fr.; génisses de 400 à 900 fr.; 7 moutons, vendus de 60 à 90 fr. ; 5 chèvres de 30 à 60 fr.; 312 petits porcs de 120 à 140 fr. la paire.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Mardi, malgré la pluie, la foire a été très fréquentée. Il a été amené sur le champ de foire 30 bœufs, de 1000 à 1200 fr. pièce, 10 taureaux de 700 à 1000 fr., 120 vaches de 1100 à 1400 fr., 80 génisses de 600 à 1200 fr., 180 petits porcs de 80 à 100 fr. la paire, 120 porcs moyens, de 120 à 150 fr. la paire.

Les transactions ont été calmes. Il y a encore beaucoup de foin dans les granges. On remarque sur le bétail une tendance à la baisse.

CANTON

TRAVERS

L'Italien Monge, qui s'était évadé de Witzwil, avait été arrêté puis écroué à Travers, d'où il avait réussi à s'enfuir, a été repris mercredi matin par les gardes-frontières des Places, au moment où il allait franchir la frontière française. Il a été reconduit à Witzwil.

COUVET

Dans sa dernière séance, le Conseil général a chargé MM. Studer, ingénieur, et Jeannet, géologue, de Neuchâtel, de rechercher des sources d'eau potable et a voté à cet effet un crédit de 2000 fr. Il a également accordé un crédit de 5200 fr. pour l'achat et la pose de 90 compteurs électriques.

FLEURIER

A partir du 1er avril, le prix du gaz sera abaissé à 40 c. le mètre cube.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant)

CONSEIL NATIONAL

Déception ? — Que non pas. Désillusion peut-être pour les spectateurs qui attendaient des débats sensationnels. Mais que voulez-vous, depuis tant de temps qu'on en parle, l'affaire s'est un peu décolorée. Elle se présentait comme un livre dont on a commencé par lire le dernier chapitre. (Ce que je fais toujours. Et vous ?) Le dernier chapitre, c'était les déclarations de M. Tchitchérine, que notre gouvernement connaît par la presse, mais qui ne lui ont pas été signifiées officiellement.

L'interpellation de M. Vallotton-Warnery, dont nous répéterons ici le texte, a été développée avec beaucoup de précision, de calme et de dignité, sans grands effets oratoires, mais avec l'autorité que dans une assemblée prennent toujours les propos d'un honnête homme.

M. Vallotton demandait :

« Est-il exact qu'au cours des récentes négociations avec le Gouvernement des Soviets le Conseil fédéral se soit déclaré disposé à exprimer pour la troisième fois sa réprobation du crime Vorowski et à envisager le principe d'une aide financière à Mlle Vorowski, alors que le gouvernement des Soviets, lui, n'a jamais exprimé le moindre regret pour le pillage de la Légation suisse en Russie, l'exécution du chancelier de légation Deutz, les mauvais traitements infligés aux Suisses et ne s'est jamais déclaré disposé à indemniser la Confédération et ses ressortissants ?

» Le Conseil fédéral estime-t-il, avec les signataires de la présente interpellation, que dans les circonstances actuelles il est de l'intérêt de la Suisse de ne reconnaître ni « de facto » ni « de jure » le gouvernement de l'U. R. S. S. ? »

M. Vallotton, après avoir retracé les odieuses scènes du pillage de la légation suisse et de l'assassinat dans les circonstances qu'on sait du pauvre chancelier Doess, victime de sa fidélité à son devoir, a mis en balance les forfaits du gouvernement soviétique, perpétrés sur des citoyens suisses, et le meurtre d'un semi-diplomate russe, tué chez nous par un individu isolé, Russe d'éducation, et qui fut jugé régulièrement comme un criminel de droit commun. L'avocat lausannois, qui succède à la Chambre à M. Schopfer, l'ex-défenseur de Conradi, parla non moins énergiquement que son prédécesseur des beautés du régime soviétique.

Il termina par quelques considérations d'ordre plutôt sentimental, montrant la formidable, l'infranchissable barrière qui sépare la Suisse chrétienne de la Russie, où sévit un vrai sadisme d'antireligion, où l'on insulte et bafoue les prêtres et les instruments de culte, où l'on enseigne le mépris de tout ce que nous considérons comme sacré, où l'on a, pour tout dire en un mot, élevé une statue à Judas.

Chaleureux applaudissements. Félicitations innombrables. M. Vallotton n'a pas assez de mains pour serrer toutes celles qu'on lui tend.

L'autre interpellateur, l'avocat socialiste Huber, de Rorschach, avait la tâche infiniment plus ingrate de faire entendre l'autre voix et de prêcher la reprise des relations avec la Russie. A force de talent, d'habileté manœuvrière, d'esprit sarcastique et de mots à l'emporte-pièce, il est arrivé à se faire écouter sans animosité. Cet homme possède une qualité infiniment rare sous la coupole et dont pourtant la Chambre est fort friande : il sait faire rire. Et une foule qui rit est désarmée. Mais M. Huber, au milieu de l'hilarité que ses bons mots ont déchaîné, reste froid et maître de lui. Et à la faveur de la détente qu'il a provoquée, il accentue son avance.

Il est, croyez-m'en, un orateur populaire de grande classe. Evidemment, il ne pouvait pas vaincre. Mais il a remarquablement bien défendu sa cause. Plein de modération, il a décerné un « satisfecit » au Conseil fédéral pour la prudence qu'il avait marquée ; il a blâmé les exigences et l'outrecuidance des soviets ; il n'a pas raillé le dogme de la dignité nationale. Vraiment, il est un remarquable avocat.

Quant à la réponse de M. Motta, elle a commencé par la lecture d'une déclaration au nom du Conseil fédéral. Les questions soulevées par les deux interpellations sont très graves et très délicates. Les pourparlers ont été engagés et conduits après une délibération collégiale approfondie du Conseil fédéral. Les relations extérieures amènent souvent des solutions irréparables. C'est pourquoi une délibération collégiale est indispensable.

Le conseil de la S. d. N. avait décidé de convoquer à Genève, pour le 15 février, une conférence préparatoire du désarmement. Tous les grands Etats y figurent, y compris la Russie. Le 30 décembre, le Conseil fédéral écrivait au secrétariat de la S. d. N. qu'il confirmait que la venue de délégués russes en Suisse se heurterait à aucune difficulté.

Le gouvernement russe avait invoqué contre Genève le crime perpétré à Lausanne. On dut convoquer hors de Genève certaines conférences de la S. d. N., qui ne touchaient pas des affaires de premier ordre, comme le désarmement général. La S. d. N. ne peut réaliser son but si elle ne cherche pas à résoudre le problème. Une conférence de désarmement a plus de chances de succès si toutes les grandes puissances y participent. Pour des raisons techniques et politiques, il était désirable que la conférence du désarmement eût lieu à Genève.

Le ministre des affaires étrangères de France écrivit au secrétariat de la S. d. N. Cette lettre rapportait une conversation avec Rakowsky, faisant savoir que l'ambassadeur de France à Moscou avait eu une conversation avec Rakowsky, suivant laquelle le gouvernement russe avait l'intention de demander sa reconnaissance par la Suisse. Par la suite, le gouvernement français communiqua à la Suisse les conditions auxquelles la Russie lèverait son opposition à participer à la conférence de Genève.

M. Motta poursuit :

« Une partie de l'opinion s'est étonnée que la France ait offert ses bons offices. Je comprends les réactions du sentiment national. L'intervention de la France était un acte d'amitié. Le Conseil fédéral considère le geste de la France comme tel. Les conversations avec l'ambassadeur n'ont cessé d'être parfaitement loyales.

La première question à résoudre était de savoir s'il fallait accepter les bons offices d'un tiers. Nous ne pouvions pas faire le premier pas. Le geste de la France supprimait la difficulté. Nous avons toujours admis que la tension avec la Russie était un état anormal. Aucune faute n'était imputable à la Suisse, mais le Conseil fédéral devait songer aux obligations internationales de la Confédération. Il fallait enlever les obstacles sur la route de Moscou à Genève, pour autant que cela était compatible avec la dignité de la Suisse.

L'échange des idées s'est fait au moyen de conversations verbales.

Nous avons écarté d'emblée toute reconnaissance « de jure » qui ne pouvait nous être arrachée en dehors de notre volonté. Notre légation a été pillée en 1919, les créances des porteurs de titres russes n'ont jamais été payées. La reconnaissance « de jure » amènerait l'établissement d'une mission diplomatique en Suisse. Nous serions revenus à l'état de choses de 1918.

Quatre points seuls étaient en jeu : 1. La réprobation du crime de Lausanne ; 2. l'aide matérielle à la fille de Vorowsky ; 3. participation du gouvernement soviétique à la conférence du désarmement et levée du boycottage.

Au sujet du point 1, le Conseil fédéral a stigmatisé le crime le lendemain du jour où il fut commis. En répétant qu'il réprouvait le crime, il ne faisait qu'exprimer un sentiment invariable.

Au sujet du point 2, le Conseil fédéral a repoussé toute obligation, tout autre règlement qu'un règlement dans le cadre du règlement général entre la Russie et la Suisse. Nous avons des responsabilités autres que celles des simples citoyens et même des députés aux Chambres. Nous avons pensé que dans une idée d'apaisement nous pouvions accorder une aide matérielle à discuter lors du règlement général.

La France nous suggéra une formule transactionnelle. Le gouvernement suisse était prêt à un acte suprême. Le gouvernement russe a écarté la proposition française.

Le Conseil fédéral n'a jamais repris la parole donnée. Il a agi logiquement et sagement. Il espère être approuvé par les Chambres et le peuple. Je livre, la conscience tranquille, sa conduite au jugement suisse et à celui de l'opinion de tous les pays. » (Applaudissements.)

Le quatrième personnage qui a occupé la scène ce matin a été le jeune communiste Bringolf, qui a cru devoir mener grand tapage durant le discours de M. Vallotton. Frais émoulu des réunions populaires, cet éphèbe chevelu n'a pas encore pris le ton du Parlement. Il croit encore qu'on y fait du bruit, qu'on y engu...irlande les gens qui ne sont pas de votre avis et qu'un bon communiste se doit d'interrompre les orateurs bourgeois.

Que voulez-vous, c'est jeune et ça ne sait pas. Ses collègues plus âgés se chargeront de lui enseigner les usages et les formes. Déjà ils sont à l'œuvre. Tout paternellement, le président Hofmann, prenant en pitié son jeune âge, lui a rappelé que la Chambre n'était pas un jardin d'enfants et, comme, un peu plus tard, il recommençait, le redoutable M. Hoppeler, de la voix qu'on lui connaît et qui est celle même de Jupiter tonnant, lui a intimé l'ordre de se tenir enfin tranquille, et a appuyé cette injonction d'une mimique si expressive que l'apôtre des Soviets a fini par se taire.

A la fin du compte, tout s'est arrangé. La Chambre n'a pas voulu d'une discussion générale. Les interpellateurs se sont, suivant la formule, déclarés « partiellement satisfaits ».

Et, car, — comme vous ne l'ignorez point — on passe du coq à l'âne avec une vélocité surprenante au Conseil national, on a quitté les Soviets pour s'occuper des billets à demi-place pour les enfants qui utilisent nos admirables chemins de fer.

Un député ami des familles nombreuses, M. Waldvogel, a demandé par une motion que la limite d'âge pour le demi-tarif fût portée à 15 ans au lieu de 12. Cela pour soulager les charges des parents.

M. Haab n'en a rien voulu savoir, prétextant que tout d'abord ce n'était pas à la Chambre à fixer les tarifs des chemins de fer fédéraux, et qu'ensuite une mesure semblable serait préjudiciable aux intérêts financiers des C. F. F. Elle aurait en outre de grands inconvénients, favoriserait les fraudes et permettrait aux dames de tout âge, qui, maintenant, avec leurs coiffures à la garçonne et leurs jupes au genou, sont semblables à des gamines de 14 ans, de se faire passer pour leurs propres filles. (Le bon M. Haab doit avoir, ou bien mauvaise vue, ou bien de graves préoccupations qui l'empêchent de prêter attention aux personnes du sexe. Sans quoi il aurait remarqué que les robes courtes et les cheveux masculinisés ne réparent guère des ans l'irréparable outrage). Grande discussion. On vote. Résultat : égalité. Le bon M. Hofmann départage en faveur du « motionnaire ». On va donc étudier la question.

En fin de séance, lecture est donnée d'une lettre de M. Canevaschini, conseiller d'Etat tessinois, que M. Motta prit sévèrement à partie dans son récent discours sur l'affaire Tonello et qui aujourd'hui demande une réparation, sinon par les armes, du moins devant la Chambre. Les socialistes prennent fait et cause pour leur coreligionnaire, et décident que l'affaire sera reprise lors de la discussion sur la gestion. Pourvu que M. Canevaschini, qui siégea au Conseil national et y fit admirer des guêtres de bersagliere, une stature robuste et des airs fort guerriers, ne vienne pas provoquer en combat singulier notre très aimé ministre des affaires étrangères !

La Chambre s'occupe encore de diverses affaires de moindre conséquence et décide de clore sa session vendredi. La prochaine, dite de printemps, s'ouvrira le 12 avril, et non point le lundi de Pâques, comme on l'avait donné à craindre.

R. E.

CONSEIL DES ÉTATS

BERNE, 17. — On liquide les divergences dans le budget.

Après une longue discussion et une déclaration de M. Scheurer, qui dit que le Conseil fédéral se résigne à la suppression des cours de landwehr, celle-ci est votée par 26 voix contre 12, la Chambre se ralliant ainsi au Conseil national.

M. de Meuron (Neuchâtel) parle en faveur du maintien d'un crédit de 8000 fr. pour la bibliothèque centrale.

En ce qui concerne les chaussures militaires, la Chambre décide avec le Conseil national de maintenir la gratuité.

La Chambre discute ensuite la loi sur la tuberculose et aborde l'examen des articles.

M. Chuard déclare que le Conseil fédéral accepte les modifications votées par la commission et l'article est adopté, ainsi que l'article 8.

La Chambre adhère encore à la décision du Conseil national concernant la clôture de la session et la session extraordinaire de printemps. Celle-ci s'ouvrira le 12 avril et durera deux semaines. Séance levée.

AVIS TARDIFS

NOUVEAU COLLÈGE DES TERREAUX
Salle No 14
Ce soir, à 17 heures
Première causerie de Mme Gagnebin :

Aperçu du paysage littéraire en 1926

Entrée, 2 fr. 20. Abonnement au cours des six séances, 8 fr. 80.

AUTOMOBILE-CLUB de SUISSE
SECTION DE NEUCHATEL

Assemblée générale
le vendredi 19 février 1926, à 18 heures,
au Café du Théâtre
ORDRE DU JOUR :
1. Rapports annuels (président, caissier et vérificateurs de comptes).
2. Nominations statutaires.
3. Course de Chaumont.
4. Projets pour l'année courante.
5. Divers.

L'assemblée sera suivie d'un banquet aux frais de la caisse.

Finance - Commerce

Bourse de Londres. — L'activité est aussi restreinte que précédemment, mais bien que le volume des ventes soit peu important, la tendance générale est plutôt lourde. Les fonds anglais sont plus faibles. Les chemins de fer anglais sont sans affaires, les compagnies étrangères sont irrégulières. Peu de modifications au groupe des industrielles. Les valeurs pétrolifères demeurent irrégulières ; les caoutchoutières restent indécises et évoluent d'une façon modérée, suivant les fluctuations des cours de la matière. En dehors de la fermeté de la Rio-Tinto et d'autres cuprifères, le marché minier offre peu d'intérêt.

Changes. — Cours au 18 février 1926 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris	18.75	19.—	Milan	20 90	21.05
Londres	25.23	25 27	Berlin	123.30	123.80
New York	5.17	5.21	Madrid	73 —	73 50
Bruxelles	23 45	23.70	Amsterdam	207.75	208.50

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 17 février 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			*Actions*	
Bq. Nat. Suisse	550.—		3% Différé	383.— o
Soc. de banq. s.	739.—		3½ Féd. 1910	415.— d
Comp. d'Escomp.	521.—		4% » 1912-14	—.—
Crédit Suisse	790 —		6% Electrificat.	—.—
Union fin genev.	407.—		4½ »	—.—
Wiener Bankv.	—.—		3% Genev. à lots	102.25
Ind. genev. gaz	474 50m		4% Genev. 1899	420.—
Gaz Marseille	108 50m		3% Frib. 1903	380.—
Fco Suisse élect	143.—		6% Autrichien	1011.50m
Mines Bor. prior.	536.—		5% V. Genè. 1919	500.—
» » ord. anc.	—.—		4% Lausanne	440.— o
Gafsa, part	340.— o		Chem Fco Suiss.	434.— m
Chocol. P.-C.-K.	233.—		3% Jougne Eclé	378.—
Nestlé	328.—		3½% Jura Simp.	391.50
Caoutch. S fin.	103.50		5% Bolivia Ray	364 50
Motor Colombus	842.—		6% Paris Orléans	887.50
Obligations			5% Cr. f. Vaud.	—.—
3% Fédéral 1903	412.—		6% Argentin. céd.	95.75
5½ » 1922	—.—		4% Bq. hp. Suède	—.—
5% » 1924	—.—		Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
4% » 1922	—.—		4% » Stock.	—.—
3½ Ch fed. A. K	842 50		4% Fco S. élect.	330.— d
			4½ Totis c. hong.	410.—
			Danube Save	54.25

Deux Scandinaves faiblissent, 5 changes montent, et Paris est au plus bas de l'année, 18.81 ½ (18.55 en 1925). Grande hausse sur Bolivia 360, 80, 65, 70 (+ 65), et Hispano 1450, 60, 70 (+ 59). Sur 37 actions: 16 en baisse, 8 en hausse.

17 févr. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 529.—.

NEUCHATEL

Un départ à l'Université

La cour permanente de justice internationale à la Haye ayant proposé M. Georges Sauser-Hall, professeur à la faculté de droit, au gouvernement de la Turquie pour occuper l'un des sièges de conseiller-légiste prévus par l'article premier de la déclaration sur l'administration judiciaire annexée au traité de paix de Lausanne du 24 juillet 1923, le gouvernement turc a donné suite à cette proposition et a désigné M. Sauser-Hall conseiller-légiste avec siège à Constantinople. L'entrée en fonctions est fixée au 1er avril 1926 et la durée de la mission sera de cinq années.

Un récital de chant

Mlle Alice Hartmann, soprano soliste de la Société Bach de Genève, donnera un récital demain soir, dans la salle du Conservatoire. Au piano M. Roger Vuataz, compositeur, connu pour ses recherches dans la musique ancienne. Ces deux artistes présenteront en première audition des œuvres du XVIIIme siècle de E. Bach, Görner, Haendel, et toute une série de mélodies modernes du plus grand intérêt qui leur attireront sans doute un bel auditoire.

A la Rotonde

On nous écrit :

La célèbre pièce tirée du roman de Pierre Descourcelles, intitulée «Les deux gosses» fait salle comble à chaque spectacle. Ce fut le cas plusieurs fois déjà au théâtre, puis l'automne dernier au cinéma et dernièrement, il y a trois semaines, à Peseux où par deux fois devant une salle bien garnie, les acteurs de l'Essor surent rendre avec brio toute la trame de ce beau drame populaire. Rien d'étonnant à cela car chaque année, les séances de l'Essor lui valent de nouveaux succès.

Notons en passant que pour arriver à chef, il a été fait appel à quelques acteurs de marque soit : MM. R. Ravicini (Kerlor), F. Mattlé (la Limace), A. Terzi (d'Alboise).

Cette belle phalange jouera une fois encore dimanche prochain à la Rotonde les sept tableaux de cette œuvre attachante.

Soirées théâtrales
de Belles-Lettres

Si les petits livres, comme dit un proverbe latin, ont leurs destinées, les soirées théâtrales d'étudiants disent par avance les destinées de la génération qui s'expose au feu de la rampe.

Les vieux — qui les voient passer, — sans avoir le don de prophétie, devinent à l'avance où va la jeunesse insoucieuse d'elle-même.

Est-ce là un des attraits de ces représentations juvéniles où les vieux redeviennent radieusement jeunes pour un soir ?

Le programme à lui seul est comme un programme d'avant-garde. Jeune étudiant, dis-moi qui tu aimes et je te dirai qui tu seras !

Belles-Lettres a eu la réputation d'avoir une belle tenue, tenue digne de son nom ; l'amour des lettres, des belles lettres est son programme éternel. Presque seule, elle aime les classiques et n'abandonne pas la belle langue française ; le parler y semble moins lâché, et la grande ombre des Godet, des Monnier plane sur elle comme les ailes d'anges tutélaires.

Oh ! je sais bien que les meilleurs ont leurs écarts et que les « montures » parfois nous ont fait crier : casse-cou, non pas à cause de personnalités aimées que les jeunes voulaient, par quelque rancune ingrate, essayer de ridiculiser; non, mais nous y voyons surtout une faute de goût plutôt qu'un déraillement de sens moral. Et le goût c'est une partie de l'âme, un sens qu'on perd aisément et qu'on perd à jamais.

Je sais que le record des fautes de goût n'a pas été atteint à Belles-Lettres et qu'ailleurs il a été indépassable... pour ne pas dire plus.

Voyons le programme de février 1926. Il est tentant avec ses dessins polychromes de Ph. Clerc ; le perroquet rouge et vert et surtout la femme parée du costume coquet du XVIIme siècle écartant les rideaux de scène est un de ces dessins qu'on garde en collection.

Voici le « Prologue » de D. de Rougemont et E. de Dardel. Les prologues sont généralement trop longs ou incompréhensibles. Celui-ci a le mérite d'être court et peu banal, puisque la scène représente le rivage d'une île déserte sur l'Océan pacifique. La mer et le ciel rougeoient à l'infini de l'horizon. Un nègre quasi nu, sous un maillot noir d'encre, gambade. Voici le Robinson de l'île, un vrai Robinson Crusoé à grande barbe quoique ancien Bellettrien ; surgit une naufragée sautillante, affriolante, au langage perlé ; une amie de Belles-Lettres naturellement qui fait la conquête de Robinson, du nègre, et tout cela communie en souvenirs. Le tableau fut charmant et les décors de Celto Bussi sont prometteurs d'avenir.

La musique est en honneur et M. Soguel fut bissé dans l'impromptu de Reinhold avec grande raison.

La « Femme silencieuse »

Mais quel drôle de titre pour une pièce de théâtre, la grande pièce en 4 actes que nous offre Belles-Lettres comme nouveauté du jour ! Venez l'écouter ! Elle est nouvelle pour Neuchâtel, mais non pour les érudits. Voici la « Femme silencieuse », titre énigmatique s'il en fût, où Epicène fut tour à tour muette et la plus étourdissamment bavarde des femmes, que dis-je des femmes puisqu'au dernier acte elle se démasque en fort joli garçon. Ceci c'est dans la pièce, c'est une trouvaille de Ben Johnson, 1574-1637, précurseur de Molière qui vécut de 1621 à 1673. Pierre Loüys, le contempteur de Molière, prétendit que celui-ci avait subi l'influence de Ben Johnson. Il y a en effet une singulière ressemblance entre le ton de la « Femme silencieuse » et celui des pièces du grand comique français ; M. Robert de Flers, membre de l'Académie française, dit que lors du premier acte de la « Femme silencieuse », alors que Sottenville détaille son madrigal, cet acteur rappelle comme un père le Mascarille des « Précieuses ridicules ». Le désespoir comique de Morose évoque fort naturellement la détresse d'Argan et de Sganarelle.

Nous avons donc bu hier aux sources de Molière lui-même, et cette leçon de littérature vécue, vieille de trois siècles, est d'une saveur très forte, et nous en remercions Belles-Lettres qui eut la main heureuse et des interprètes intelligents dont plusieurs ont joué avec brio et légèreté, emportés par leur création, récompensés du reste par des applaudissements spontanés et une attention soutenue.

La verve est un peu grosse, la farce énorme, mais d'allure classique ; la satire des mœurs, si caricature qu'elle soit, est cinglante et vivante comme l'a dit Robert de Flers qui a goûté fort cette pièce qui vient d'être jouée à l'« Atelier » de Montmartre il y a peu de mois.

On comprend par Ben Johnson, qui faisait, dit-il, « profession de peindre l'humeur et les mœurs récentes des gens qui vont avec leur temps », que Molière a vécu au même moment et que ces deux maîtres ont vu juste l'un en France et l'autre en Angleterre, précurseurs de la grande comédie et génies immortels tous deux qui peuvent être mis face à face sans se diminuer.

Belles-Lettres aurait eu les éloges du grand critique Taine, qui l'aurait félicitée de jouer l'adaptation de M. Marcel Achard qui aime les humaines clowneries, mélange singulier de pitrerie déchaînée et de grâce poétique, de boutade et de philosophie.

La comédie truculente et grinçante de Ben Johnson, ce type tumultueux qui a eu la malchance d'être le contemporain de Shakespeare, a, dit Taine, « tous les procédés de l'art latin. Sa profonde misanthropie fait jaillir les sources du comique. Il pétrit fortement ses personnages et manie avec vigueur leurs passions et leurs travers en les portant au plus extrême de la bouffonnerie ».

Ben Johnson était un véritable Anglais, grossièrement charpenté, énergique, bataillard, souvent morose et enclin aux bizarres imaginations, s'enivrant avec délices, adorant la polémique brutale et cependant toute sa vie est riche de pensées avec le goût de la clarté et l'horreur du brouillard.

Ce serait déflorer la pièce que de l'analyser; la folie de Morose, époux malheureux de la « Femme silencieuse », est exploitée scéniquement avec une invention et une ingéniosité étonnantes.

Les Bellettriens ont eu la chance de décrocher la tymbale féminine — si j'ose dire — en se faisant encadrer par la gracieuse actrice Mlle Voutat qui leur valut l'an passé une bonne part de leur succès ; avec sa partenaire Mlle Rahm, qui jouait Mme Loutre, ces deux apparitions faisaient illusion.

La salle vibrait, applaudissait aux tirades enflammées de M. Rosset qui brûlait les planches, au jeu de Morose, une vraie figure de Molière qu'incarnait M. Wolfrath ; et M. Bonhôte fit aussi une création qui restera dans le souvenir des auditeurs. Le chevalier sobrement joué par M. de Rougemont fut d'acte en acte plus vivant, et les deux pages, surtout de Dardel et ses airs sur mandoline, eurent le succès de leur gracieuse apparition.

La monture

La monture fut héroïque... un ancien Bellettrien, aussi pusillanime que moi-même, écrivit aux jeunes : « Sabrez ! élaguez ! supprimez ! Les montures les plus courtes sont les meilleures. »

Aussi les auteurs ont eu l'esprit de suppression, l'héroïsme du suicide des pointes risquées, des allusions impertinentes.

De ce naufrage survécurent la famille P.K.Z., criante de ressemblance ; le major Turin aux couplets accompagnés de mélodies entraînantes; le prince Carol et Mme Lupescu furent comme de juste fort malmenés. Le personnel de la Bibliothèque de la Ville, criant de ressemblance, dit des couplets qui furent justement bissés.

Le rideau s'était baissé. Le public restait assis, attendant son reste de calembours.

Les jeunes étaient venus de toute la Suisse, même alémanique. Ils furent enchantés ; nous ne fûmes jamais déçus.

« Vivat sequens ! »

Dr G. B.

P.-S. — A la choucroute qui finit dans la matinée, Belles-Lettres conféra au recteur de l'Université, M. Alfred Lombard, le ruban d'honneur qui ne sera jamais mieux mérité ni mieux porté.

La ligne du pied du Jura

Sur la bonne voie... mais attention !

Comme c'est dans ce journal que nous avons commencé, il y a deux mois, notre nécessaire campagne en faveur de la ligne du pied du Jura, nous tenons à renseigner, en commençant par lui, le public de la Suisse occidentale sur l'état actuel de la question.

Cet ordre de rotation est d'autant plus indiqué qu'après le Jura, c'est bel et bien le canton de Neuchâtel qui bénéficiera le plus des premiers résultats de cette campagne.

Les regrettables néanmoins providentiels accidents du tunnel de Granges, qui ont failli, par asphyxie, faire perdre la vie aux servants des locomotives de deux trains de fort tonnage, et causer par là deux catastrophes retentissantes, ont enfin, en même temps que les efforts soutenus et méthodiques des gouvernements et fédérations du pied du Jura, du conseil exécutif de Berne et des milieux commerçants de Bâle, arraché les Chemins de fer fédéraux à leur torpeur.

Ils ont aussitôt décidé d'électrifier la ligne Berne - Bienne - Granges - Moutier - Delémont, et d'anticiper, pour cette construction, de six mois sur la date primitivement prévue. Le 15 mai 1928, ce sera donc chose faite. Circonstance heureuse : la ligne Yverdon-Neuchâtel-Bienne-Olten sera ainsi très probablement assurée à son tour d'un changement anticipé de sa traction. C'est le premier succès à enregistrer ici.

Les accidents de Granges ont eu encore une autre conséquence : c'est de montrer qu'il est décidément impossible d'augmenter d'une paire de trains directs, sur le parcours Bienne-Delémont, le trafic Genève-Bâle. C'est ce qui explique l'issue plutôt négative des démarches entreprises par les gouvernements et associations du pied du Jura auprès du département et de la direction générale des chemins de fer fédéraux à ce sujet. Cet échec temporaire a prouvé : 1. Que les Jurassiens ont raison de se plaindre de l'insuffisance de leurs lignes ; 2. que si Bâlois et Genevois demandent le rétablissement de leurs relations les plus rapides par Delémont, ils ne peuvent l'attendre que d'une augmentation immédiate de la capacité de rendement de ces lignes ; 3. que l'électrification Berne-Bienne-Granges-Moutier-Delémont sera seule capable, avec le doublement du tronçon Moutier-Delémont, d'y pourvoir. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'un échec, mais bien plutôt d'une démonstration convaincante et décisive à la charge des C. F. F., et à notre avantage. Donc, un bon point encore.

Et pour compléter la liste rose, disons que la gare aux voyageurs de Tavannes sera remarquablement transformée.

Que, dès la première minute, nos Confédérés de Berne et de Bâle ont souscrit à nos revendications, en préconisant notamment : le renvoi à plus tard de l'électrification du tronçon Delémont-Bâle au profit du tronçon Berne-Bienne-Delémont ; la construction d'une station avec voies de croisement au milieu du tunnel de Granges ; l'électrification du tronçon Delémont-Delle jusqu'à Porrentruy avec renforcement du viaduc de Saint-Ursanne ; la pose, sans délai, d'une double voie sur le parcours Delémont-Moutier, épine dorsale des chemins de fer jurassiens.

En prêtant leur ferme appui à ce programme, Bâle et Berne ont insisté : 1. sur le fait que Bâle n'est plus, bien loin de là, exclusivement, un « canton du Gothard », mais qu'au contraire sa politique ferroviaire, aussi bien quant à ses relations avec Genève qu'à celles avec Mulhouse et le Lœtschberg, est aujourd'hui solidaire de la politique de Berne, du Jura et de toute la Suisse occidentale ; 2. sur le fait, à envisager avec sérieux, que le trafic dans le tunnel de Granges n'est que de 8 pour cent derrière celui du Gothard ; 3. sur le fait enfin, que le tronçon à voie simple Delémont-Moutier est l'un des plus chargés du réseau suisse, preuve que les intérêts du Jura et ceux de la Confédération elle-même coïncident parfaitement.

Disons aussi que Genève est acquise, avec enthousiasme, à nos revendications. Fribourg même leur prête son appui. Vaud, bien qu'avec une infinie réserve, nous a du moins appris, par la « Revue », assez souvent dans le secret des dieux des chemins de fer, que la direction générale construira la double voie Delémont-Moutier ; mais cette construction, ajoute-t-elle, viendra « à son tour », — par acomptes, à la petite semaine, — ce que nous ne pouvons admettre sans réserve.

***

On le voit, l'affaire est en bonne voie. ... Mais, attention ! Il y a une liste noire de deux points, capitaux à nos yeux, à laquelle nous devons prendre garde.

Comme il y a vingt-cinq ans que les C. F. F. nous négligent, ils auraient tort, grandement tort, de défier davantage notre opinion publique.

Le Jura a droit, actuellement, eu égard à la patience résignée dont il a si longtemps fait preuve, aux ménagements circonspects et aux plus grandes faveurs de la Princesse... Or, que lui offre-t-on ? — Une marquise ; oui, un simple toit de verre, pour 1928, à notre principale gare de Delémont !

C'est un peu fort, quand on songe que la belle gare actuelle de Zurich a été construite, sera détruite, ou transformée et reconstruite au prix de 70 à 80 millions (15 millions pour la première tranche de travaux de 1926) pendant le même temps que la Confédération n'a eu pour le Jura que des aumônes insignifiantes. Quand on songe que toutes les lignes vaudoises, même à trafic très faible, ont pu être non seulement électrifiées, mais doublées, et les énormes travaux des superbes gares de Lausanne et de Renens menés à bien, pendant le même temps que toutes nos lignes, même à gros trafic, demeuraient à voie simple, et toutes nos gares dans un état d'abandon frisant le délabrement.

Autre sujet d'alarme, autre juste motif de protestation préventive de notre part : sous couleur de nous choyer en électrifiant par anticipation un tronçon d'une de nos lignes, la direction générale forme — cela est visible — le projet secret de nous escamoter la double voie Delémont-Moutier, objet principal de nos démarches.

Cela, nous le dénonçons comme une manœuvre coupable, comme une dangereuse continuation de la méthode de passe-passe, de faux-semblants et de vaines promesses, qui a permis aux organes de M. Schraffl de ne dépenser dans le Jura horloger que 77,000 francs sur un crédit de chômage de 27 millions, et une somme de 3 millions 600,000 francs sur leurs dépenses totales de 532 millions pendant les années 1919 à 1924.

Bien que le Jura ne dispose pas, à Berne, d'une officine permanente de Conseiller fédéral, il ne faudrait pas croire que son opinion publique, approuvée par celle de tous les cantons du pied du Jura et, sans doute, par la conscience de tous les Suisses épris de justice, soit une force insignifiante.

Au-dessus des dieux, au-dessus du parlement inerte, au-dessus des favoris de la couronne, il y a le bon droit du souverain. Le Jura, qui a part à cette souveraineté, ne se laissera plus défier, moquer et arranger de la sorte.

Nous remercions chaleureusement nos confrères de la presse suisse qui ont eu la bonté de nous venir en aide. Qu'ils veuillent bien nous continuer leur appui jusqu'à complète réalisation de notre programme. Ils auront fait œuvre de bons et loyaux Confédérés.

Henri GIRARDIN.

POLITIQUE

Le débat financier français

PARIS, 17. (Havas.) — La commission sénatoriale des finances s'est réunie mercredi à 16 h. 30, sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, pour examiner officieusement les projets financiers votés par la Chambre dans la nuit de lundi à mardi.

M. Chéron, rapporteur général, a présenté un premier exposé. La commission doit maintenant entendre MM. Briand et Doumer.

Au Reichstag, on parle des tribunaux allemands

BERLIN, 17 (Wolff). — Le Reichstag a poursuivi mercredi la discussion du budget du ministère de la justice.

M. Korsch, communiste, demande l'abolition de la peine de mort. Il se félicite de la suppression de la haute cour.

M. Hamm, démocrate, dit que les républicains allemands ne se sentent pas toujours en sécurité devant les tribunaux allemands. Il cite une série de jugements rendus, dit-il, en faveur d'éléments de droite, alors que les républicains, eux, étaient arbitrairement condamnés. D'autre part, l'orateur estime que le huis clos prononcé dans les procès des organisations secrètes n'est pas sans présenter des dangers du point de vue de la politique extérieure.

Le discours du duce et l'Autriche

VIENNE, 17 (B. C. V.). — Le chancelier Ramek a fait mercredi, à la commission principale du Conseil national, un long exposé sur les questions de politique étrangère.

Il a notamment dit que le récent discours prononcé à la Chambre italienne par M. Mussolini avait causé en Autriche une vive émotion et un grand trouble.

A la demande de son gouvernement, le ministre d'Autriche a demandé des explications à M. Mussolini sur la dernière phrase de son discours, relative à la frontière du Brenner. Le président du conseil italien a répondu que ses paroles signifiaient simplement qu'il ne permettrait jamais que la situation créée par les traités de paix subisse un changement. Il n'a jamais pensé le moins du monde à inquiéter l'Autriche. Tous les bruits d'une agression italienne ou d'une expédition militaire sont dénués de fondement.

La Tchécoslovaquie proteste

PRAGUE, 17. — La «Prager Presse» annonce que le ministre de Tchécoslovaquie à Berlin, M. Krofta, est intervenu au ministère des affaires étrangères à Berlin pour protester contre les déclarations de M. Held, président du conseil bavarois qui paraissent propres à troubler les bonnes relations entre les deux pays.

Le gouvernement allemand a répondu au ministre tchécoslovaque que les déclarations de M. Held ne pouvaient pas être considérées comme un acte de politique étrangère allemande, car le gouvernement allemand est seul responsable de la politique étrangère allemande.

Affaires genevoises

GENÈVE, 17. — On sait que le bureau du Grand Conseil avait prié la commission législative d'examiner si le texte de l'initiative populaire demandant l'abrogation de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la fermeture définitive des maisons de tolérance était recevable. La commission législative renvoie l'initiative au Conseil d'Etat avec un préavis défavorable, estimant qu'elle est anticonstitutionnelle et contraire à la morale.

NOUVELLES DIVERSES

Une collision à Lausanne. — L'automobile de M. Louis Calame, médecin à Renens, occupée par son propriétaire et deux autres personnes, est entrée en collision, mercredi soir, avec un tramway. Les occupants de la voiture qui furent précipités sur le sol ont été relevés sans connaissance. On juge leur état très grave.

Une gaffe de carnaval :

— Croyez-vous quelle insolence, ce mousquetaire ! Me dire que je n'ai pas besoin de masque pour me déguiser !

— En effet, il manque de tact. Toute vérité n'est pas bonne à dire !

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Douze arrestations politiques en Grèce

LONDRES, 18 (Agence). — On mande d'Athènes à l'agence Reuter :

M. Papanastasiou, ancien président du conseil, le général Condilis et une dizaine d'autres officiers ont été arrêtés mercredi soir.

Les Etats-Unis repoussent la comtesse

WASHINGTON, 18 (Havas). — La comtesse Cathcart, divorcée d'un lord anglais, s'est vu refuser l'autorisation de débarquer à son arrivée à New-York, au début de la semaine dernière, les autorités américaines de l'immigration estimant que son divorce l'entachait de turpitude morale.

La comtesse a fait appel contre cette décision, mais le ministre du travail, après enquête, a confirmé mercredi la décision des autorités de l'immigration. La comtesse Cathcart ne pourra donc pas pénétrer aux Etats-Unis.

Une avalanche sur les bords du lac Salé

SALT-LAKE-CITY, 18 (Havas). — Une avalanche de neige et de terre, descendue de la montagne, a détruit plusieurs immeubles, ensevelissant de 50 à 100 personnes dans un chantier de mineurs près de Bingham. Quinze cadavres ont été retirés des décombres. On craint qu'un grand nombre de personnes n'aient péri. Un incendie s'est déclaré dans les décombres.

Cours du 18 février, à 8 h. 30 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux

Chèque	Demande	Offre
Paris	18.75	19.—
Londres	25.23	25.28
Milan	20.85	21.—
Bruxelles	23.45	23.70
New York	5.17	5.21
Berlin	123.45	123.85
Vienne	72.95	73.20
Amsterdam	207.75	208.40
Madrid	73.—	73.50
Stockholm	138.70	139.40
Copenhague	134.30	135.30
Oslo	108.50	109.50
Prague	15.25	15.45

meilleures conditions

Madame Henri Mathez et ses enfants, Jeanne et Ivette ;

Madame E. Tuscher, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Léopold Mathez, à la Chaux-de-Fonds ;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Jules Girardin, à Bienne ;

Monsieur Oswald Munger et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds ;

Les enfants de feu Madame Froidevaux-Mathez, à Lausanne :

Monsieur Paul Vannier et famille ;

Madame et Monsieur Cuenin et famille ;

Madame veuve Abel Mathez et famille, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame et Monsieur A. Aebi et leur fille, à Corcelles,

et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Henri MATHEZ

survenu subitement, le 16 février, dans sa 49me année.

Neuchâtel, le 16 février 1926.

Veillez et priez.

L'incinération aura lieu le jeudi 18 février, à 13 heures.

On ne suivra pas

Prière de ne pas faire de visites

La fabrique R. Schmid & Co, Cassardes Watch Co, à Neuchâtel, a la douleur de faire part du décès de son directeur technique

Monsieur Henri MATHEZ

décédé subitement dans sa 49me année.

L'Union Sténographique Suisse Aimé Paris, section de Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Henri MATHEZ

père de leur collègue, Mademoiselle Jeanne Mathez.

L'incinération aura lieu sans suite.

Le Comité.

Mademoiselle Marie Maurer, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Arthur Maurer-Jobin, à Saint-Quentin ; Monsieur et Madame Eugène Maurer-Dubois et leur fille Huguette, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Auguste Maurer-Ricardo, à Grenoble ; Mademoiselle Lina Virchaux, à Neuchâtel ; Madame veuve Edouard Sandoz-Krebs, ses enfants et petits-enfants, à Rouges-Terres et Saint-Blaise, ainsi que les familles Gobat, Juillard, Brenier, Rossel, Sandoz et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, nièce, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine,

Madame Samuel MAURER
née Hélène-Augusta SANDOZ

que Dieu a reprise à Lui dans sa 67me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 16 février 1926.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur s'en aller en paix, car mes yeux ont vu ton salut.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 18 février, à 17 heures.

Culte à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : Sablons 29.

Prière de ne pas faire de visites

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Sophie Bouvier, à Peseux ; Madame veuve Emile Bouvier, à Peseux, et ses enfants ; Monsieur et Madame David Bouvier et leur fils, à Londres ; Mademoiselle Suzy Bouvier, à Peseux, et son fiancé, Monsieur Willy Morstadt, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Monsieur Paul-Louis BOUVIER

leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle, grand'oncle et parent, que Dieu a repris paisiblement à Lui, dans sa 69me année, après une longue et très pénible maladie.

Peseux (Grand'Rue), le 16 février 1926.

Cet affligé a crié, et l'Eternel lui a répondu et l'a délivré de toutes ses détresses.

Ma grâce te suffit.

L'incinération aura lieu sans suite.

On ne reçoit pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Jules Chervet-Johann, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Richard Johann-Chappuis et leur enfant, à Genève ; Monsieur Hermann Johann, à Lausanne; Mademoiselle Alma Johann, à Neuchâtel ; Monsieur Charles Dubois-Quartier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Alfred Dubois, à Marin ; Madame veuve Esther Duvoisin, à Vevey ; Monsieur et Madame Jules Chervet-Mentha et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Albert Chervet-Stoffel et leurs enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Ernest Mentha-Chervet et leurs enfants, à Neuchâtel ; Mesdemoiselles Rose et Hélène Chervet, à Lausanne et Genève, ainsi que les familles Johann, Benoit, Corbaz, Kehrli, Matthey et Junod, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Adèle CHERVET-JOHANN
née DUBOIS

leur bien-aimée et regrettée épouse, mère, grand'mère, sœur et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 16 février, dans sa 70me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 16 février 1926.

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11, 25.

Mon âme, bénis l'Eternel. Que tout ce qui est en moi bénisse Son saint nom. Ps. 103, 1.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Domicile mortuaire : Parcs 47 a.

Monsieur et Madame Samuel Gonard ;

Le premier-lieutenant-instructeur et Madame Sadi Gonard ;

Monsieur et Madame Bernard Meckenstock et leur enfant ;

Monsieur et Madame Alexandre Gonard ;

Mademoiselle Ruth Gonard ;

et les familles alliées ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Alice GONARD

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui, le 16 février 1926.

Neuchâtel, le 17 février 1926.

Jean XXI, 4.

L'enterrement aura lieu, sans suite, le 19 février 1926.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Pauline Bucher ; Madame et Monsieur Fritz Grossen et leurs enfants, à Neuchâtel ; les familles Bucher, à Fribourg et Marbach, Portmann et Jacquet, à Chambrelien, Neuchâtel et Lucerne, ainsi que les familles parentes et alliées, en Allemagne et en Alsace, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gottlieb BUCHER

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 67me année, après une pénible maladie, munie des secours de la religion.

Neuchâtel, le 15 février 1926.

Psaume XXIII, 4.

L'enterrement aura lieu le jeudi 18 février, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Pertuis du Soc 4.

R. I. P.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Février 1926

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Vt dominant Force	Etat du ciel
17	4.7	0.6	6.2	721.0	7.7	O.	moyen	couv.

17. Pluie fine intermittente à partir de 11 heures.

18. 7 h. ½ : Temp. : 4.6 Vent : O. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

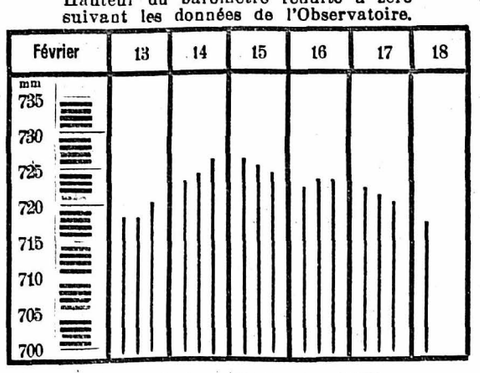

Niveau du lac : 18 février, 429.76.

Temps probable pour aujourd'hui

Très nuageux, encore quelques averses.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A